

FACULDADE DE LETRAS DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA  
INSTITUTO DE ESTUDOS HISTÓRICOS DR. ANTÓNIO DE VASCONCELOS

---

# Revista Portuguesa de História

TOMO VI

HOMENAGEM AO PROF. PIERRE DAVID  
VOLUME I



COIMBRA / 1955

## Les flamands au Congo et en Angola au xvii<sup>e</sup> siècle

En Angola et au Congo au xvii<sup>e</sup> siècle, sous le nom de Flamands, *Flamencos*, on confond les (habitants des provinces des Pays-Bas espagnols, Wallons, Flamands, ainsi que les habitants des Provinces-Unies hollandaises.

Nous avons conservé dans les dépôts- d'archives de Belgique, de Hollande, du Vatican et des ordres religieux: jésuites, capucins, franciscains, à Rome, des souvenirs de ces premières<sup>1</sup> relations des Flamands avec le Congo et l'Angola. Ils complètent et enrichissent les témoignages des sources portugaises de Lisbonne, Eivora et Loanda, que nous avons eu l'occasion d'explorer. Nous nous bornerons ici à l'activité missionnaire, nous proposant de traiter ailleurs les relations commerciales et les rivalités politiques.

L'intérêt des Pays-Bas pour le royaume du Congo et de l'Angola s'éveilla assez tardivement. Les *Litterae annuae* de la Compagnie de Jésus sur les (missions de São Salvador et d'Angola dès le xvi<sup>e</sup> siècle, puis la parution de l'ouvrage de López-JPigafetta, suivie de ses traductions en latin et en néerlandais, furent déterminantes pour susciter des vocations missionnaires. Des représentations théâtrales en sur les principaux événements du règne du -grand roi chrétien Afonso I<sup>er</sup> furent probablement exécutées au collège des jésuites de Dinant et ailleurs dès la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècles.

### *Projet d'un carmel par Vabbé de Brétigny.*

Une autre source d'intérêt pour l'Afrique provient du rôle de l'abbé de Brétigny, Don Juan de Quintana dueñas, Quintanadoine, noble espagnol d'origine normande. En 1581, il accompagna à Lis-

•bannie les clarisses franciscaines cT Allanar, d'Amsterdam, de Mia lines et d'Anvers fuyant la persécution orangiste, puis établies au couvent des *Flamencas* dans le faubourg d'Ai-cantara, à Lisbonne. En 1585 C<sup>1</sup>), le même Quintanadoine prépara l'envoi au Congo de trois carmélites de Lisbonne, sur la recommandation de la mère Marie de Saint-Joseph, disciple de Sainte Thérèse d'Avila. Quintanadoine devait partir de Lisbonne pour le Congo en 1586 et y établir un carmel, à la demande de la soeur du roi Alvaro I<sup>er</sup>. Mais on annonça alors le prochain retour au Portugal des trois carmes déchaussés espagnols partis au Congo en 1582 sous la direction de Diego de l'Hn-carnation, missionnaires au Congo de 1583 à 1586 (2). Ce projet échoua et le départ des carmélites fut remis à des temps meilleurs.

L'abbé de Brétigny fit alors ses études de théologie et fut ordonné prêtre en 1598. Il fut un des principaux agents de rétablissement de la réforme du Carmel en France, où il conduisit à Paris les premières carmélites espagnoles avec le futur cardinal de Bérulle. En 1606, à la demande de l'archiduchesse Isabelle, il accompagna, de Paris à Bruxelles, des carmélites de la réforme et assura rétablissement des premières communautés à Bruxelles, Anvers et ailleurs, sous la protection expresse des archiducs, l'ancien cardinal Albert d'Autriche, vice-roi du Portugal jusqu'en 1595 et de son épouse l'archiduchesse Isabelle.

Pendant tout ce temps, Brétigny avait continué une correspondance suivie avec le Congo. En 1608-1612, il soutint vivement le projet du carme espagnol Diego de l'Incarnation. A la demande de l'ambassadeur congolais Manuel, marquis de Vunda, mort à Rome le 6 janvier 1608, le pape Paul V, avait chargé le même Père Diego de l'Incarnation de retourner au Congo. Il devait renforcer avec 12 carmes espagnols le clergé missionnaire du Congo. On sait que les ministres portugais, se basant sur les privilèges du *padroado* refusèrent d'admettre cette expédition missionnaire, lui préférant

<sup>i1</sup>) H. Brémond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. III, -Paris, 1943, pp. 273-274, 321. P. Bea-uvaïs, *La vie de Monsieur de Brétigny, fondateur des carmélites de Sainte Thérèse en France et aux Pays-Bas, Paulis, 1747, pp. 304-317.*

<sup>i2</sup>) (Florencio -del Niño Jesus, *La misión del Congo y los carmelitas y la Propaganda Fide*, Plampelunie, 1929, pp. 35-78.

Tenirai de six missionnaires dominicains portugais, confrères de l'évêque du Congo Antonio do Espírito Santo.

(Le 12 janvier 1612, Quintanadoine se rendit à Rome (avec une recommandation du nonce de Bruxelles Guido Bentivoglio pour le cardinal Rorghèse, secrétaire d'État. Il avait le vif désir de consacrer sa vie à la conversion des infidèles du royaume du Congo et de la Guinée. Il sera à Rome l'hôte de Mgr Jean-Baptiste Vivès, ambassadeur du roi Alvaro II du Congo. Il poursuit sa correspondance régulière avec le roi du Congo, Alvaro II, la reine et les princesses, espérant toujours rétablissement d'un carmel à São Salvador<sup>(3)</sup>).

Brétigny fut reçu par le pape Paul V ainsi que son secrétaire le chanoine Navet de Soignies. Il s'engagea à verser à Lisbonne 1.500 ducats d'or et une rente de 100 ducats pour les nécessités des missionnaires du Congo. Il obtint à Rome la réunion d'une commission cardinalice présidée par le cardinal Rellamin pour les missions du Congo, dix années avant la fondation de la (Congrégation de la Propagande.

Après le retour des jésuites portugais à (São Salvador en 1624, Brétigny reprit le projet d'y envoyer des carmélites. Il écrivit à Bras Correa, confesseur du roi, et envoya de Bruxelles des cahiers de notes spirituelles pour les dames de la famille royale du Congo. Bras Correa les traduisit et les lut publiquement en chaire à applaudissement général.

Le roi Ambrosio I<sup>er</sup> (1626-1631) répondit aux désirs de l'abbé de Brétigny et prit des mesures pour recevoir les carmélites; il écrivit lui-même à l'archiduchesse Isabelle le 10 octobre 1626 ainsi qu'à l'abbé de Brétigny, chapelain majeur du couvent royal des carmélites à Bruxelles. Le recteur des jésuites de São (Salvador, le P. Matheus Cardoso, auteur du catéchisme en langue kikongo de 1624, envoya à l'abbé de Brétigny tous les détails pour l'établissement du carmel, recommandant la connaissance de la langue portugaise et la bonne santé indispensables pour les religieuses destinées au Congo.

L'abbé de Brétigny aurait voulu y joindre une fondation de religieuses ursulines et traita de cette affaire avec Madame de

<sup>(3)</sup> IA. Bralsio, *Monumenta missionaria airicana. Africa ocidental*, t. III\* Lisbonne, 1953, pp. 281-309; t. IV, 1954, pp. 355-414.

Bermonit à Paris. Il écrit également à l'évêque du Congo et Angola, Francisco de iSoveral (1628-1642), qui lui promet son appui. Cet essai de fondation d'école pour filles noires nobles échoua. L'abbé de Brôtigny mourut à Rouen le 8 juillet 1634, à l'âge de 74 ans (4).

### *Les Jésuites flamands en Angola et au Congo.*

Au xvii<sup>e</sup> siècle, plusieurs jésuites belges s'engagèrent pour les missions du Congo et Angola. (Le premier, Nicolas de Pénal, partira pour le Portugal en 1628 et résida en Angola dès 1629 pour rejoindre le Congo en juin 1630, où il mourut peu après son arrivée.

Nicolas de Férial était le second fils de Philippe, seigneur de Pénal et Petigny, et d'Anne de (Berlaymont. Né à Petigny le 26 novembre 1597, dans la principauté de Liège, dans un petit village à trois kilomètres de Couvin, actuellement dans la province de Namur, il avait eu comme précepteur le curé de Petigny, maître Laurent (Dubru, qui le suivra en 1619 dans la compagnie de Jésus. Nicolas de Pénal fit ses études d'humanités au collège des jésuites de Oinant, puis ses études de philosophie à Liège. Il entra au noviciat de Tournai le 22 septembre 1617 et poursuivit ses études de théologie à Lille et à Louvain. Son frère aîné Gérard de Pénal devint lui aussi jésuite en 1621 et sera recteur à Dinant, puis à Liège (5).

En 1628, Nicolas de Pénal fut envoyé à Lisbonne, après avoir demandé le service des missions du Congo. Il arriva en Angola en 1629 avec le P. Pero Tavares, célèbre missionnaire au Congo, et avec les PP. Lactance Leonardo et Francesco Giatiino, italiens. A Loanda, il trouva le P. Francesco Paconio de Naples, arrivé depuis 1626.

III resta d'abord presque deux ans au collège de Loanda en qualité de professeur de lettres latines, sous l'épiscopat de Francisco de iSoveral. Par lettre du père général Mutio Vitelleschi du 18 juin

(4) (J. Guvelier et L. Jadin, *L'ancien Congo d'après les archives romaines*, Bruxelles, 1954, pp. 68-72.

(5) V. Baiesfen, *L'Afrique et la civilisation chrétienne. Les Portugais en Afrique*, dans *Précis historiques*, t. XXVII, Bruxelles, 1878, (pp. 383-384.

1629, il fut désigné pour être recteur du collège de São Salvador. Il devait y remplacer le P. João de Paiva. Avec le P. Miguel Afonso, le P. Paiva avait été chargé par le P. général de l'Ordre de découvrir le chemin de l'Éthiopie par voie terrestre au départ du Congo. João de Paiva devait ainsi porter les secours utiles à la chrétienté éthiopienne en voie d'union avec Rome, grâce à la présence de plusieurs vaillants missionnaires jésuites portugais. Le P. N. de Pénal partit pour le Congo en juin 1630, mais il mourut à São Salvador huit jours après son installation comme recteur. Les jésuites durent par suite renoncer à leur aventureux et utopique voyage de traversée de l'Afrique<sup>(6)</sup>.

Deux autres jésuites (belges) suivirent les traces de Nicolas de Pénal. Après la libération de l'Angola en 1648, les jésuites portugais firent appel à leurs confrères des Flandres pour soutenir leurs œuvres. Le P. Godefroid Francken et le P. (Michel) de la Fuente, demandèrent d'être envoyés à la mission du Congo. D'après le P. Baesten, ils partirent pour Lisbonne en 1653.

Godefroid Francken-, né à Bois-le-Duc en 1595, fils de Godefroid et de Judith Viliersona, avait fait ses humanités à Gand et son noviciat dans la Compagnie de Jésus à Malines en 1615. Après avoir enseigné le latin, à Bergues-Saint-Winoc et à Bruges, il termina ses études de théologie à Louvain de 1622 à 1626, fut pendant dix ans professeur de philosophie et de théologie à Oknütz, recteur du collège de Bruges de 1636 à 1639, missionnaire en Hollande de 1641 à 1644. Il résida ensuite dans le duché de Hottstein, puis en 1649 à Copenhague en qualité de chapelain de l'ambassadeur d'Espagne, ensuite à Stockholm. Il y eut de fréquentes conférences avec la reine Christine, à la veille de sa conversion. Rentré aux Pays-Bas en 1652, il demanda la mission du Congo, alors qu'il était âgé de 57 ans. Il mourut au cours du voyage, en vue des côtes de Guinée, le 19 novembre 1654.

Son compagnon le P. de la Fuente eut à peine plus de chance.

<sup>(6)</sup> *Arch. gén. Soc. Josu, Lusitania*, t. 74, f. 164. N. de Pénal (au P. Virtttjeflesohli, Loamdia, de 23 mars 1630. IA. BnasHo, *Monumenta missionaria africana, Africa ocidental, 1622-1630*, t. VII, (Lisboa, 1956, pp. 624-627 «et 636-637. F. Rodrigues, *Historia da Companhia de Jesus na assistenda de Portugal*, t. III, part. II, Porto, 1944, pp. 232 et 252. IC. Becari, *Rerum Aetiopicarum scriptores*, t. XIII, Ramie, 1912, p. 419.

Il arrivera en Angola. Michel de la Fuente, était né à Bruxelles le 27 septembre 1612, fils de Martin, officier des archiducs Albert et Isabelle, et d'Élisabeth Tilhuys. Il entra au noviciat à Malines le 28 septembre 1631; après sa théologie, il devint aumônier à l'armée, puis prédicateur et professeur à Hal et à Anvers.

Parti pour (Lisbonne avec le P. Framckani, il mourut en Angola à la fin de 1654, peu de temps après son arrivée (?).

### *Les capucins flamands au Congo, 1651-1652.*

Le missionnaire belge du Congo qui aura le plus de célébrité sera sans aucun doute le P. Georges de Geell, capucin.

La préfecture apostolique des capucins du Congo avait été établie par le Saint-Siège en 1640, sous la direction du P. Bonaventura d'Alessano. Il arriva à Lisbonne en février 1641, avec quatre capucins italiens, après la révolution de libération du Portugal du 1<sup>er</sup> décembre 1640, mais il ne put obtenir les passeports nécessaires et il renonça à son départ lorsqu'il eut appris l'occupation de Loanda par les Hollandais en août 1641.

Sur leur chemin de retour vers l'Italie, les missionnaires italiens eurent la bonne fortune de rencontrer, au début de 1642, le Frère capucin Francisco de Pamplona ou Tiburce de Redin, ancien capitaine général de Philippe IV, désireux de se consacrer à de nouvelles aventures, apostoliques cette fois, en pays de missions. Francisco de Pamplona persuada le préfet et la Propagande de choisir la voie de Séville pour se rendre au Congo et se fit fort d'affréter un navire avec passeport de Philippe IV, son ancien compagnon d'armes. Lui-même fut agréé au groupe par la Propagande dès mars 1642. Il fit ajouter sept capucins castillans au groupe des cinq missionnaires italiens. Finalement, après avoir surmonté toutes les objections du Conseil des Indes et obtenu un subside de 1.000 ducats de Philippe IV, il réussit à faire partir un navire avec les douze missionnaires, du port de San Lucar de Barrameda vers le Congo, le 2 février 1645. Les missionnaires arrivèrent à Pimda, Soho aux bouches du Congo, le 25 mai 1645. Ils furent bien reçus à Soho, malgré l'opposition du capitaine d'un

(?) V. Baiesten, *V Afrique, op. cit.*, pp. 384-385.

navire hollandais eut du résident de la compagnie des Indes qui voulaient leur interdire le débarquement.

Le roi Garcia II du Congo (1641-1661) reçut le préfet et trois capucins à São Salvador le 2 septembre 1645, à la grande joie des habitants, du chapitre et des jésuites, heureux de ce providentiel renfort pour Tiéglise du Congo.

En octobre 1646, le roi Garcia chargea deux des capucins, un italien, Giovanni Francesco Romano, et un espagnol, Angelo de Valencia, d'une ambassade près du prince de Nassau en Hollande et près du pape. Ils devaient demander le libre passage des missionnaires sur les navires (hollandais *via* Loanda, pour renforcer les missionnaires du Congo. Arrivés à La Haye en septembre 1647, ils échouèrent dans leur mission devant l'opposition des directeurs de la Compagnie de Indes Occidentales, malgré la sympathie du comte Johan Mauritius de Nassau, ancien gouverneur de Pemainboug.

Ils passèrent par les Pays-Bas espagnols pour se rendre à Rome et renforcèrent le désir de nombreux capucins flamands de se rendre aux missions du Congo: ceux-ci avaient déjà été enflammés de ce désir lors de la visite de leur général aux Pays-Bas en 1646.

Six capucins de la province des Flandres purent se joindre au contingent de renforts envoyé au Congo et furent au rendez-vous à Séville le fin 1648.

(De nombreux obstacles allaient retarder leur départ d'Espagne jusqu'au 13 février 1651: la peste, les difficultés financières pour une expédition de plus de 40 missionnaires, la nouvelle enfin de la reprise de Loanda par les Portugais du valeureux général Salvador Correia, le 15 août 1648.

Lors du traité de paix conclu entre le Congo et le gouverneur, l'ambassadeur de Garcia II, le P. Bonaventura da Sorrento s'était engagé à ne plus autoriser les voyages des missionnaires capucins italiens vers le Congo que *via* Lisbonne et à ne plus accepter comme missionnaires aucuns sujets du roi d'Espagne.

Cependant, grâce à l'autorisation donnée par le nonce de Madrid, Rospigliosi, 17 missionnaires capucins partirent le 13 février 1651, dont les PP. Érasme de Fumes et Georges de Geel. Ils débarquèrent à Pinda le 4 juillet 1651. Le P. Érasme de Fumes mourut après quelques semaines de séjour à Pinda, le P. Georges de Geel se rendit à São Salvador et se mit courageusement à l'étude de la langue indigène, aidé par le chanoine métis Manuel Roboredo

die São Salvador. Celui-ci, parent du roà Garcia III ét aimi des capucins, deviendra en 1652 le premier capucin congolais.

Georges de Geell recopia un dictionnaire congolais-latin-espagnol, rédigié sans doute par Antonio de Teruel. Ce vocabulaire utilisé par le P. Georges a été retrouvé dan® la Bibliothèque Borgla à Rome et publié par le P. Van Wing. Le P. Georges ®e rendit en mission à Matari et dans le Sundi, où il trouvera la «mort le 8 décembre 1652 à Mbata Congo, après avoir été battu par des chrétiens d'Ulolo auxquels il voulait interdire des pratiques païennes. Sa cause de béatification a été introduite et sa vie a été publiée par le P. capucin belge Hildebmand d'Hoogsilede. Le P. Leite de Fada en a fait l'éloge lors du troisième centenaire de sa mort (9).

### *Les Franciscains flamands au Soho*

Une quatrième expédition missionnaire belge eult lieu au Soho en 1672-1674, grâce à la situa)tion politique toute particulière du Conge.

On sait qu'après la guerre qui avait mis aux prises Portugais et Congolais en 1665, une situation anarchique s'établit au Congo. L'unité du royaume ne sera restaurée qu'en 1709 après la rentrée victorieuse du roi Pedro IV Agua Rosada à São Salvador, le 15 février 1709. La guerre civile amena la division du pays en plusieurs royaumes; les prétendants guerroyant les un® contre les autres déchirèrent profondément le pays pendant plusieurs décades, au grand dam des missions et de la religion dans ce royaume chrétien. Les 'comtes de Soho, princes pratiquement indépendant®, se firent souvent les arbitres de ces divisions dynastiques et détrônèrent plusieurs rois en les tuant ou en les chassant de São Salvador, ou encore en soutenant de nouveaux prétendants. Nous avons exposé ailleurs les principales péripéties de ces luttes fratricides (9). Les

(8) Haldeforand, *Le martyr Georges de Geél et les débuts de la mission du Congo (1645-1652)*, lAmvers, 1940. 'Fr. Udite die Faria, *Glorioso tricentenario. O capuchinho Jorge de Geél, morto péla Fé em terras do Congo*, Lisboa, 1952. Cr. Van Wing, *Le plus ancien dictionnaire bantou*, Bruxelles, 1928.

Jean^Françoi® de (Romie. *La fondation de la mission des capucins au Royaume du ICongo (1648)*, traduction de F. Bontinck, *Publications de VUniversité Lovanium*, t. XIII, Louvain, 1963, rpp. XIM-XX.

(9) IL. Jadin, *Le Congo et la secte des Antoniens. Restauration du royaume sous Pedro IV et la «Saint-Antoine» congolaise, 1691-1718*, Rome, 1961.

gouverneurs généraux d'Angola furent plusieurs fois tentés d'intervenir et d'établir leur hégémonie sur ces régions du nord, qu'ils considéraient comme l'hiinterland des intérêts économiques du poilt de Loanda. Ils «auraient voulu l'établir un poste fortifié «au Sdhio, et ainsi interdire l'accès du port de Pinda aux navires anglais et hollandais. Ces derniers étaient leurs concurrents pour le commerce des esclaves dans les régions «situées au nord de Loanda et dans les royaumes de Ngoyo, de Cacongo et de Loango.

•La victoire d'Ambuila remportée sur le roi du Congo Antonio 1<sup>er</sup> \*. 29 octobre 1665 par la petite armée portugaise de 360 hommes, sous les ordres de Luis López de Sequeira, aidée des contingents de 6 à 7.000 noirs, Yakas et autres, avait libéré les Portugais de leur ennemi acharné.

Antonio 1<sup>er</sup> (1661-1665), fils du roi Garcia II (1641-1661) avait refusé d'exécuter les clauses du traité de paix de 1649-1650, autorisant les prospecteurs portugais à rechercher les mines d'or imaginaires dans le royaume du Congo. En 1665, Antonio 1<sup>er</sup> attaqua Antonio Afonso, duc de Wandu et Dona Isabella d'Ambuila, alliés des Portugais. Il perdit la vie dans le «combat et fut décapité. Le gouverneur général André Vidal de Negreiros (1661-1667) fit inhumer avec de grands honneurs la tête de l'infortuné souverain dans le sanctuaire de Nazaré, sur la plage de Loanda<sup>(10)</sup>.

Des sources de la Propagande «nous permettent de donner des détails inédits sur l'«évolution de la «crise qui suivit et particulièrement sur la répercussion de «ces événements au iSbhio. Des informations plus précises contenues dans ces dossiers permettent de fixer définitivement la date du conflit qui mit en oppositi«n les comtes de Sdhio et les gouverneurs de Loanda pour plusieurs décades. La paix ne sera rétablie, à l'intervention du P. Andréa da Pavia, qu'en 1690.

C'est à la suite de cette guerre de mai-août 1670 et de la victoire des Portugais à Kitomba, puis de leur défaite qui la suivra de peu, que les missionnaires flamands seront amenés à s'occuper du Sdhio. Le P. Hildebrand a largement traité de cette tentative missionnaire au Sdhio de septembre à décembre 1673. La mission

— *Aperçu de l'histoire du royaume du Congo 1482-1718, dans Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, mai 1964, pp. 320-322.*

<sup>(10)</sup> O. Sousa IDdias, *A batalha de Anbuíia*, [Lisbonne, 1942. — (L. Jtadin, *Le Congo et la secte des Antoniens*, op. cit., pp. 12-13.

commit au échec retentissant, -malgré la bonne volonté des missionnaires flamands. -Ces derniers avaient été trompés par le tableau merveilleux de la ferveur de la chrétienté du Congo et de son lamentable abandon par les missionnaires capucins italiens.

Le P. Hildebrand se basait principalement sur des sources framaisoaiinjjes reposant aux archives de Weert en Hollande, relation latine de l'organisation de la mission, du départ des missionnaires et de leur retour C<sup>(1)</sup>.

Le P. (Marcellin o da Civezza avait déjà publié dans les *Missioni francescane di Terra Santa* cette relation latine, presque dans son intégralité (12). Le P. Hildebrand a également relevé minutieusement «toutes les sources<sup>1</sup> imprimées et les récits plus tardifs repris par les missionnaires capucins -Giovanni Belotti da Romano <18) et iGirolano 'Merolla da iSorrento (14), ainsi que les extraits des Archives *congolaises* de 'E. de Jonghe et Tih. Simar (15).

L'étude du P. Hildebrand reste valable, mais «l'exploitation des documents originaux de Rome, plus complets et beaucoup plus cii oonstanci'ôs, nous permet de présenter sous un aspect plus critique et plus explicable cette extraordinaire aventure missionnaire, ainsi que les raisons de son échec.

### ***Situation politique au Congo et à Sohro, 1667-1677.***

Après la défaite d'Amfbuiila, les 'Chefs traditionnels du Congo avaient élu comme roi Alvaro VTI, ami du P. Girolamo da Momitearch'io, apôtre du iSundi.

Son règne ne fut pais long; il ne réussit pas à faire conclure un traité de paix avec les Portugais, car le duc de Bamba empêche son ambassadeur le P. Girolamo da Montesarchio de dépasser le

(X1)- (Hildebrand, *Een Vlaamsche Kongomissie in 1672-1675*, «dans *Bydragen tôt de geschiedenis* t. XXIX (Anvers, 1938, pp. 1-61 - (Mis. *Registrum de rebus notabilibus 1668-1693* et *Compendiosa descriptio hujus almae provinciae*. Micro-filma du collège thléokxgique des franciscains de Saint-Trond, Belgique. Qo-l/eotion ocmmoiniqu-ée laimiablement pair le R. (P. H-ooibaert, archiviste de la (province).

i(i2). Miirooillino da Civezza, *De missione apostolica in principatu de Soigno in Africa per fratres minores observantes relictos provincias germaniae inferioris. Anno domini 1673.*

'(18)' *Giornate apostoli che*, Ms. *Archivea des capucins*, Rome.

•(14)> *Breve e suocirtta relazione del viaggio nel regno di Congo*, Naples 1726.

f(i5) Bruxelles, 1919, pp. 66-69, 92-94.

fleuve M'Bridge. Le comte de Sohio, Paulo I<sup>er</sup> da Silva (1658-1668), envoya ses troupes à São Salvador et Alvaro VII fut massacré en juin 1667. Le comte de Sohio vint adors personnellement à São Salvador faire élire un jeune homme du clan *Chimpanzu* âgé de 20 ans, qui prit le nom d'Alvaro VIII. (En avril 1668, le capitaine portugais Luis Ferreira de Macedo vint à São Salvador comme ambassadeur de la Gamara (Cette chambre municipale de Loanda remplaça le gouverneur général de 1667 à 1669). Macedo venait prendre possession des mines d'or que le traité de 1649 avait concédées au roi du Portugal.

Pour éviter la guerre, Alvaro VIII crut devoir céder aux exigences des Portugais. Il leur fit remettre des échantillons de minerais que des hommes conduits par un capucin transportèrent à Loanda: On y constata que le minerai ne renfermait pas d'or.

Les chefs congolais se révoltèrent contre cette capitulation, considérant que cette cession des mines consacrait la perte de l'indépendance du royaume. Afonso II Afonso (1668-1669) se fit reconnaître roi dans sa chefferie sur les bords de l'Ambriz, tandis que Pedro III Nzimba Ntamba (1667-1683) se faisait proclamer roi à Congo diia Lemba ou Bula, dans la région de Kimipessie. Le duc de Sundi se révolta légalement, mais fut tué par Alvaro VIII.

•Un des opposants les plus acharnés à Alvaro VIII à cause de la cession des mines était Dom Raphaël marquis de Mpemba. Il entra à São Salvador, y fit décapiter le roi Alvaro VIII en 1669 et se proclama roi sous le nom de Raphaël I<sup>er</sup>. Quelques mois plus tard, il fut lui-même chassé de São Salvador par le comte de Sohio Paulo II da Silva (1668-1670), qui installa sur le trône royal de São Salvador Alvaro IX. Raphaël I<sup>er</sup> se réfugia près de la rivière Loge chez le marquis de Bumibi.

Les derniers Portugais résidant à São Salvador, les jésuites du collège et quelques marchands furent expulsés du Congo. Oéjà après la bataille d'Ambuila, beaucoup de Portugais avaient été massacrés ou s'étaient enfuis à Loanda. Les guerres civiles qui suivirent empêchèrent tout commerce des blancs à l'intérieur. Seuls les missionnaires, des séculiers et des capucins, osèrent encore s'aventurer impunément à l'intérieur du royaume <sup>(16)</sup>.

i<sup>(16)</sup> !L. Jadin, *Le Congo et la secte des Antoniens, op. cit.*, pp. 423-425.  
— *Aperçu de l'histoire du royaume du Congo 1482-1718, op. cit.*, pp. 320-332.

Paulo 'HI ida Silva de Sohiifo fułt aiccuislé près deis Portugais *par* le roi fugitif, 'Raphaël I<sup>er</sup>, d'avoir unis à sac les églises et les couvents de São Salvador. Le roi Raphaël qui, en 1668, avait lété le principal adversaire des Portugais au Congo fit appel à leur concours contre le prince Paulo de iSohio. Des ambassadeurs du roi vinrent à Loanda solliciter des secours contre la tyrannie du puissant prince de Sohio, son vassal révolté. (Le nouveau gouverneur Francisco de Tavora, un jeune homme de 23 ans, venait d'arriver à Loanda le 28 août 1669, pour prendre possession de sa charge. Le jeune gouverneur réunit le conseil de la *Camara* avec les chefs militaires et les supérieurs des religieux i<sup>(17)</sup>. A l'unanimité, ils conseillèrent au gouverneur d'abattre la puissance du comte de 'Sohio, jugé ennemi des Portugais et de la foi. ¡Ils reprochaient au comte de Sohio d'entretenir des relations commerciales<sup>1</sup> 'suivies avec les Hollandais, achetant des armes à feu, de l'artillerie, du vin et des tissus, puis leur revendant ses prisonniers de guerre, au détriment des intérêts des commerçants de Loanda. Ses rapports commerciaux continuels avec les marchands hérétiques au port de Pinda pouvaient favoriser la diffusion des hérésies. Les membres du Conseil 'estimèrent qu'il y avait également grand danger de voir la compagnie des Indes occidentales (Hollande) s'emparer du port de Plinda et y faire une forteresse. Paulo de Esicourel (¡Schorel), flamand de naissance mais fidèle sujet du roi de Portugal, marié à une Portugaise, était en 1669 procureur de la *Camara* de Loanda. ¡Il «était 'bien informé des questions du Congo et déclara que tout le commerce du Sohio et du Loango dépendait des Hollandais. Ill emporta l'accord du Conseil, qui décida qu'il était du service du roi du Portugal de soutenir le roi Raphaël I<sup>er</sup> dans son action contre le Sohio et qu'il fallait le rétablir par la force.

Le gouverneur chargea le capitaine mor João Soares de Almeida, originaire de Loanda et connaissant bien les langues du pays, de se rendre chez le roi Raphaël et de s'informer d'abord de la légitimité

— O. de Bouveignets et J. Guveflirer, *Jérôme de Mon tesarchio, apôtre du vieux Congo*, Namur, 1951, (pp. 170-197.

<sup>(17)</sup> Ajnjtxxn&o die Oliverra de Gadiotmega, *Historia geral das guerras Angolanas*, éd. José 'Maria 'Delgado, t. II, Lisbonne, 1940, ip. 259.—(Paiva-Manso, *Historia do Congo*, LASibonoe, 1877, pip. 254 et 279. — iL. Jaddn, *Le Congo et la seote des Antoniens, op. ait*, pp. 424-435.

de ses droits et du degré de sa parenté avec l'ancienne famille royale.

Sur ses informations favorables à Raphaël, les théologiens déclarèrent qu'il était juste que le gouverneur lui fournît tous les secours nécessaires pour châtier le comte de Sohio. Le 15 mars 1670, João Soares de Almeida put se mettre en campagne avec plus de 400 soldats portugais sous les ordres du lieutenant général Manuel Rebello de Brito, du capitaine Gomes Pagado de Ponte et de tous les officiers vétérans des guerres d'Angola, dis emportaient quatre pièces d'artillerie et toute la cavalerie de l'Angola, des armes, des munitions, ainsi que des charges de *zimbu*, monnaie du Congo, en quantité suffisante. D'autre part le capitaine Luis Ferreira de Macedo arma six navires pour entrer au port de Pinda et faire diversion en attaquant avec ses troupes le comté de Sohio par le fleuve Zaïre. Le gouverneur fit également appel à tous<sup>1</sup> les contingents de troupes noires disponibles d'Embaica, de Quilimiba, de Miaissaingiao et d'ailleurs. Le gouverneur fit assurer par mer le ravitaillement de cette puissante armée, les terres du roi du Congo faisaient peu de population et de vivres dans la région à traverser.

Le *capitão-mor* João Soares de Almeida se rendit avec l'armée au Danide, à Ica, Lifune, Funda, Libongo, Ucuca et enfin chez le marquis de Buimbi près du roi Raphaël I<sup>er</sup>, sur les rives de la rivière Loze ou Loge. Après avoir équipé les troupes du roi du Congo, les deux armées traversèrent la rivière M'bridge ou Ambriz. Il fallut faire un pont pour traverser ce fleuve en crue et aussi combattre les vassaux du comte de Sohio qui s'y opposaient. Le *capitão-mor* établit son camp sur une hauteur.

Le Comité de Sohio Paulo II da Silva mobilisa son armée et attaqua l'avant-garde des envahisseurs. Grâce à l'artillerie et à la cavalerie, les compagnies de fusiliers et de mousquetaires aidées des auxiliaires noirs parvinrent à remporter une éclatante victoire à Kitomba (Quitombo).

De leur côté, les Mussorongos de Sohio étaient munis d'armes à feu et de pièces d'artillerie. Après plusieurs heures de combat, ils avaient laissé de nombreux morts sur le terrain et plus de 5.000 prisonniers, après que le comte Paulo eût été contraint à la fuite, étant grièvement blessé.

À la rentrée des vaincus à Sohio, les nobles<sup>1</sup> choisirent Estêvão,

frère de Paulo iH, comme primee de 'Sohio et firent appel à tous les hommes disponibles des régions d'au-delà du Zaïre et du royaume d'iAinjgoi.

Lia nouvelle de la victoire portugaise arriva à Loanda et fut célébrée par des (réjouissances et des laérémioides d'aiatâcin de -grâce sous la 'direction du P. (Miainfulal Ocxrreia, j'ésulte inlé à Loanda.

L'armée victorieuse était embarrassée par l'abondance de ses prisonniers et l'armée des auxiliaires noirs s'abandonna imprudemment au pillage des villages des populations vaincues, mais cependant le *capitão-mor* refusa d'autoriser le *Jaga* Oaibucoo (Candonga et ses troupes à poursuivre immédiatement leur avance pour piller Sohio.

Lorsque finalement le *capitão-mor* João 'Soares de Almeida reprit sa marche en avant dans une région (boisée et montagneuse, il fut attaqué dans une embuscade par la nouvelle armée de Soihio, commandée par le comte Estêvão. Attaqués de tous côtés, dans l'impossibilité de faire donner utilement l'artillerie qui toucha même les conltdngents noirs portugais, l'armée fut mise en déroute. Les prisonniers de 'Soihio parvinrent à se jlibérer et sou tinrent avec l'énergie du désespoir l'assaut de leurs compatriotes. Les Portugais se défendirent à l'arme blanche mais succombèrent sous la multitude des assaillants. Le *capitão-mor* ses principaux officiers et toute la cavalerie y (laissèrent leur vie. L'infanterie esquissa un mouvement de retraite vers le fleuve Ambriz; mais le pont y avait été coupé sur l'ordre 'du *capitão-mor*, qui voulait éviter les désertions, de sorte que peu de soldats réussirent à le traverser à la nage. Les rescapés eurent encore à se défendre contre les vassaux du roi du Congo. Le «chef *Jaga* Cabuco Candonga et la plupart des chefs des troupes noires auxiliaires des Portugais furent également tués. Il n'y eut que quelques portugais prisonniers<sup>1</sup> qui seront plus tard rachetés. O *ni* comprend qu'après cette bataille qui se passa fin août ou au début de septembre 1670, les habitants de Sohio, fort éprouvés eux aussi par cette guerre, conçurent une haine encore plus vive contre les Portugais et une grande crainte du retour de leurs armées.

Le seul à profiter de ces circonstances fut le roi Raphaël I<sup>er</sup>. Après la première victoire de Kitomiba, il tétait rentré à jSão Salvador. Épuisé par la guerre, le Sohio ne viendra pas l'inquiéter

et il y régnera jusqu'en 1674, moment où il fut tué par les armées du roi de Bula, Pedro III.

Cadomega souligne également que l'arrivée à Pinda d'un navire hollandais peu après la victoire des Portugais à Kitomba eut une grande importance. Les [Hollandais soutinrent largement la nouvelle armée du roi Estêvão, lui fournissant en abondance des armes et des munitions, apprenant aux soldats noirs à manier les armes à feu et les encourageant à la revanche. La relation en fut rapportée par le capitaine Luis Ferreira de Macedo, qui était, nous Tavcins dit, avec sa petite flotte à l'ancre près du port de Pinda, à quelque distance de la frégate hollandaise. La paix existant entre le Portugal et la Hollande, la livraison d'armes se fit surtout la nuit, grâce à la chaloupe des Hollandais, qui fit de nombreux va-et-vient en camouflant ses fournitures. Le capitaine Macedo aurait bien voulu l'empêcher et en venir aux mains avec les Hollandais, mais il dut rester impuissant avec son infanterie: la frégate hollandaise était armée de trente pièces d'artillerie, tandis que les deux pataches et les barques des Portugais se trouvaient sans canons. L'infanterie portugaise aurait pu tenter de prendre la frégate hollandaise à l'abordage pendant la nuit, mais la frégate se tenait au large et aurait utilisé son artillerie si l'infanterie portugaise avait été aperçue avant l'abordage. Les Portugais se résignèrent donc à rentrer à Loanda sans avoir débarqué ni s'être emparés du port de Pinda, si important pour le commerce qui s'y faisait avec tout le royaume du Congo<sup>(18)</sup>.

En 1671, le gouverneur Francisco de Tavora dut légalement faire front à une guerre avec Dom Antonio Jimba, le *sova* Guzamombe et ceux de Liboilo et de Quissama. Il confia le commandement de l'expédition au *capitão-mor* Luis Lopes de Sequeira, le vainqueur d'Ambuila, qui réussit à vaincre le roi de Domgo à Pedras le 29 août 1671<sup>(19)</sup>.

<sup>(18)</sup> (Afonso de Oliveira die Cardonega, *Historia geral das guerras Angolanas*, éd. Jasé (Maria Delgado), t. III, Lisbonne 1940, pp. 259-286.

<sup>(19)</sup> *Ibid.*, pp. 545-551. *Catálogo dos Governadores do Reino de Angola*, dans *Arquivos de Angola*, t. lili, tn.° 34, Loanda, 1937, pp. 502-503; Paiva-Manso, *História do Congo*, Lisbonne 1877, pp. 277-279. *Archivio della Propaganda. Scritture riferite in Congregazione Generale — S.R. C. G.*, 1672, t. 436, fol. 543. (Francisco die Tavora au prince Pedro. Loanda, le 31 mai 1672.

Le gouverneur écrivit au prince régent du Portugal, le futur Pedro II (1683-1706), demandant renvoi de renforts d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, indispensables pour tirer vengeance des atrocités des Muissorongos de Soho.

### *Ambassade de Soho en Hollande.*

Après sa victoire, le comte Estêvão da Silva, craignant un retour offensif des Portugais, envoya une ambassade en Hollande. Elle partit fin 1670 ou début 1671, avant la mort du seul prêtre missionnaire capucin résidant encore à Soho, Fd lippo da Siemia<sup>(20)</sup>, lequel mourut le 15 février 1671.

Lorenzo-Luis de Capella, son ambassadeur, et son adjoint partirent via le Brésil sur un navire hollandais et arrivèrent à Amsterdam seulement en 1672. Le comte Estêvão les avait chargés de demander des secours aux Provinces-Unies contre les Portugais et le roi Raphaël I<sup>er</sup>, qui étaient toujours -en guerre avec le -Soho. Il chargea aussi l'ambassadeur de demander des prêtres flamands. Il voulait exclure du Soho les missionnaires capucins, qui dépendaient du préfet du Congo résidant à Loanda et qui devaient venir via le Portugal avec un passeport des Portugais. Il voulait ne plus dépendre des Portugais en aucune façon et encore moins dans les questions religieuses.

Le préfet des capucins informa les cardinaux de la Propagande, en 1674, que c'était par haine des Portugais et pour humilier ces derniers que le comte Estêvão avait fait cette démarche, et non pour faire du tort aux capucins: les capucins italiens étaient particulièrement estimés et aimés dans les missions de Soho, plus que partout ailleurs. C'est seulement là Soho qu'ils trouvaient en abondance les aumônes et la charité, chose qu'on ne voit habituellement en aucune autre région des noirs.

Selon le préfet, l'ambassade était basée sur un très faux prétexte, à savoir qu'à Soho il ne restait plus qu'un seul missionnaire près de rendre le dernier soupir à cause de sa maladie. L'ambassadeur devait dire qu'il n'y avait plus d'espoir d'en avoir d'autres, les

<sup>(20)</sup> (Missionnaire arrivé dès 1654 à Ldanáa; avait séjourné comme missionnaire au Soffio déjà très longtemps et avait été vice-préfet du Congo, avant le retour du préfet Crisostomo da Genova.

Portugais empêchant le passage aux missionnaires et également toute correspondance (21).

(En fait, la haine contre les Portugais au Sohoio se tourna contre les blancs en général; elle émanait surtout des milieux restés encore incultes. À plusieurs reprises, les capucins seront victimes de voies de fait et d'actions cruelles de la part de la population. Ils devront se défendre par des censures et excommunications, comme nous le verrons plus loin. Le p. Filippo da Siena fut remplacé à Sofoio par le p. Antonio da Seravezza dès le mois de mars 1671. Il fut victime de mauvais traitements au début de 1672, mais le P. Giuseppe-Miaria da Bussetto, son remplaçant y reçut un accueil enthousiaste en avril 1672; malheureusement le duc Estêvão mourut en mai 1672 et fut remplacé par le comte Pedro de Castro, véritable despote, qui profitera de l'arrivée des franciscains flamands pour tenter de se débarrasser définitivement des capucins.

#### *Demande de missionnaires à Amsterdam.*

Dès le 3 juin 1672, Jean de Neercassel (22), vicaire apostolique des Provinces-Unies, (écrivait d'Amsterdam à Carlo-Francesco Airoidi, internonce à Bruxelles, il informait d'une démarche du P. Guillaume Herinx (23), préfet franciscain de Hollande, pour une question missionnaire.

(21) *Archivio della Propaganda, Scritture riferite in Congregazione Generale*— S. F. C. G., t. 457, fol. 350. **Rapport de Qrisostomo da Genova à la Propagande, 1674.**

(22), *Arch. Prop. Scritture Riferite in Congregazione Generali*, S. R. C. G., t. 435, 1672, fol. 442. Lettre du 3 juin 1672, Jean de Neercassel, vicaire apostolique des Provinces-Unies, à l'internonce Airoidi. — Jean de Neercassel, oratorien nommé vicaire apostolique d'Utrecht et coadjuteur de Baudouin Oat le 23 juin 1662 avec le titre d'évêque de Ciastouie, gouverna la mission de Hollande du 18 mai 1663 jusqu'à sa mort à Zwolle, le 6 juin 1686. P. Gauchat, *Hierarchia catholica*, t. IV, pp. 139 et 279.

(23) *Arch. Prop.* S. R. C. G., p. 435. Guillaume Herinx, ou Heinx, préfet des franciscains, à Airoidi, Amsterdam, le 3 juin 1673. Guillaume Herinx, né à Heumond, diocèse de Bois-le-Duc, fut baptisé le 3 octobre 1621. Il entra chez les franciscains et fut ordonné prêtre à Bruxelles le 24 septembre 1644. (Il fut deux fois provincial, préfet de la mission franciscaine de Hollande, et enfin il fut élu commissaire général pour la Germanie, la Belgique, l'Angleterre et l'Urlande. Il exerçait encore cette charge lorsqu'il

L'ambassadeur congolais Lourenço Luis-Caipella M avait dema'ndlé, au nom du primice de Sohio, des prêtres pour affermir dans la foi ses compatriotes converti® depuis déjà plus de 150 ans. Il ne restait plais au iSohio qu'un prêtre. (Les autres étaient morts ou, suspects de favoriser le parti du roi du Congo, s'étaient enfuis. Pour remédier à cette situation catastrophique, le vicaire apostolique avait demandé aux directeurs de la *Compagnie des Indes occidentales* de permettre à des -missionnaires de prendre place à (bord des navires qui ramèneraient îles ambassadeurs et de les débarquer chez le prince de Sohio. Persuadé que les directeurs feraient droit à sa demande, le vicaire apostolique attirait l'attention de l'intemonce sur l'urgence d'une décision. L'ordre régulier, disait le vicaire apostolique, eût exigé que ces prêtres soient envoyés par le Saint-Siège. 'Cependant, si on attendait l'avis de Rome, on n'aurait plus de navires pour amener les missionnaires, ni d'ambassadeur pour les y conduire. (Il paraissait donc urgent de profiter de la bonne volonté actuelle des directeurs de la Compagnie qui n'accorderaient cette faveur que par l'égard pour 'les ambassadeurs catholiques congolais. Le P. Herinx autorisait ses religieux à accepter ce ministère si l'intemonce donnait son consentement <sup>(24)</sup>).

(Dans une lettre du même jour, 3 juin 1672, à l'iintemonce, le P. Herinx confirmait les bonnes dispositions de l'ambassadeur qui l'avait supplié, ainsi que le P. Gilles Moortgat <sup>(25)</sup>, franciscain missionnaire à Amsterdam-, d'aider cette chrétii>emité en détresse avec des religieux de la province de Plaindre. Encouragé par le vicaire apostolique, le (P. Herinx -demandait des instruction® <sup>(26)</sup>).

Déjà le 9 juin, Jean de Neercassel, évêque titulaire de Castorie, confirmait à l'intemonce les bonnes dispositions des directeurs de

fuit nommé évêque d'Ypres, île 13 'Septembre 1677. Il m-ouruit à Ypnes le 17 avril 1678. IR. R-itzter et P. 'Sefr-in, *Hier archia catholica*, op. cit., t. V, p. 420; L. Jadin. *Procès d'information des évêques et abbés des Pays-Bas, 1637-1700*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. IX, 1929, pp. 210-213.

i<sup>(24)</sup> *Arch. Prop. S. R. IC. G.*, t. 435, fol. 443.

!(<sup>25</sup>) Moortgat -(Giilfles), né à Buggenhault, Permoede, en 1628, profëis le 20 février 1652, prêtre en 1655, devint supérieur de lia misisJion de Hodiande de 15 'avril 1674. III fut définitiveur provincial le 12 juin 1678 et réélu en 1683, enfin 'archiviste de la province du 27 août 1684 à sa mort le 24 décembre 1691.

i<sup>(26)</sup> *Arch. Prop. S. R. IC. 'G.*, t. 435, foil. 446. Guillaume Herinx, préfet des fratniûiscaJims à lAiiroldi. lAimsiteidam, le 3 juin 1672.

la Compagnie. Il signalait cependant que les directeurs transporteraient plus facilement les capucins que tous autres religieux, car ils sont missionnaires dans ces régions et notamment à Sohio <sup>(27)</sup>.

Intemonce à Bruxelles, depuis le 16 novembre 1668, Airoldi était chargé des missions de Hollande et d'Angleterre, ainsi que de la protection des catholiques irlandais. Il disposait d'amples pouvoirs et était en relation constante avec la Propagande. Il s'occupait également des missions de Sierra Leone confiées à des capucins de la province d'Andalousie aidés par des capucins belges. Il devait précisément y envoyer quatre capucins wallons et reçut le 18 juin 1672 une liste de quatre missionnaires capucins disposés à partir au Sohio, si la Propagande le voulait.

Le P. Gassien de Gembloux, ayant appris que l'intemonce devait écrire le jour même à la Propagande au sujet des nécessités spirituelles de la province du Sohio au Congo, désirait lui confier un message pour le procureur général des capucins le P. Bonaventura da Recanatii<sup>(28)</sup>, chargé par l'ordre de proposer les missionnaires à la Propagande. Le P. Cassien avait appris que la mission du Sohio était confiée à la province romaine. Le P. Cassien présentait également comme candidats les PP. Dominique de Tournai, Joseph de Gerpines et Jérôme de Thuin, dont il pouvait garantir le zèle <sup>(29)</sup>.

Airoldi, informé par les lettres du vicaire apostolique de Hollande, par le P. Herinx et par le P. Cassien de Gembloux, adressa un rapport au secrétaire de la Propagande, Federico Ubaldi Baldeschi <sup>(30)</sup>

<sup>(27)</sup> *Ibid.*, fol. 443.

<sup>(28)</sup> *Lexicón cappuccinum*, Rome, 1951, col. 245, 1409. Boovambuina dar Rocaniati (Massari), élu défioiteur en 1662, devint procureur général en 1667. Il était Chargé de désigner les missionnaires capucins pour les missions. Il resta procureur jusqu'en 1678 et die 1685 à 1688. Il mourut à Rome le 7 mars. 1691.

<sup>(29)</sup> S. R. iC. G., t. 435, fol. 448. Gassien de Gembloux à rintemonce. Bruxelles, le 18 juin 1672. IGassien de Gembloux fit ses études de 1666 à 1672, il résida à Enghien à partir du 10 septembre 1672, après avoir été approuvé pour les confessions. Hildebrand, *De kapucijnen in de Nederlanden*, t. IV, *De Waalse religieuzen*, Anvers, 1948, p. 106, n.° 805.

Joseph de Gerpines est signalé fan 1684. *Ibid.*, p. 221, n.° 2158.

Jerome de Thuin, ordonné prêtre en septembre 1660, prédicateur à Thuin en 1687, mourut avant 1709. *Ibid.*, t. ŒiII, p. 211 et t. IV, p. 191, n.° 1771.

<sup>(30)</sup> Ubaldi-tBaldeschi (Federico), de Pérouse, référendaire des deux signatures, fut promu archevêque de Césanée en juillet 1665, devant secrétaire de

le 18 juin 1672, sur la demande des ambassadeurs du Sohio. Il attendait la visite du P. Herinix pour de plus amples informations, mais en attendant, il croyait pouvoir disposer des quatre capucins qui s'étaient déjà offerts pour la mission de Sierra Leone, comme il l'avait déjà écrit. On devrait, disait-il, pouvoir les envoyer avec l'ambassadeur, ce qui serait plus sûr. Pour ne pas perdre une occasion aussi favorable, au cas où elle pourrait réussir avant d'avoir de Rome les facultés nécessaires, il se permettrait de concéder lui-même les facultés, espérant que la Congrégation aurait la bonté de les confirmer. Il insistait cependant pour que le secrétaire les envoie dès réception de son rapport, pour lui éviter la nécessité de prendre cette décision, parce que les circonstances présentes l'y obligeaient. Il ne pouvait, en effet, différer le départ des ambassadeurs. De plus, Airoidi ignorait comment était réglée la question de leur viatique et de leur subsistance. Le vicaire apostolique n'en ayant rien dit, il demandait des informations de la Propagande à ce sujet<sup>(31)</sup>.

Le 25 juin 1672, Airoidi pouvait fournir au secrétaire Baldeschi de nouvelles précisions: les quatre capucins wallons candidats missionnaires au Sohio persistaient dans leur désir d'aller en Afrique et il avait recommandé de faire remettre leurs lettres dans les mains du procureur général, disant que c'était de lui surtout que dépendait l'exécution de l'affaire. D'autre part, le préfet Herinix était venu personnellement dire à l'intemonce qu'il avait plusieurs sujets à envoyer et pensait qu'ils seraient bien douze, ce que désirait obtenir l'ambassadeur. Le provincial des franciscains Joseph van Doren avait envoyé le 21 juin une lettre circulaire aux Pères de la Province, les exhortant à s'engager nombreux pour les missions de Sohio<sup>(32)</sup>.

L'intemonce avait dit au P. Herinix qu'il devait lui-même pourvoir à leur viatique. M répondit qu'il y pourvoirait grâce à quelques bienfaiteurs dévoués, ne voulant pas charger de ces frais la Congrégation de la Propagande, ce qui serait obtenu également

la Propagande et assesseur -du Salint-Offiloe du 7 mai 1668 lai u 20 mars 1673. Adapté par le prince de 'Garlagnano, 'Serra C/otl'anma, dont il <étai-t parent, il prit le nom de cardinal Oolonna dès Sa promotion en 1674 et mourut le 4 octobre 1691.

<sup>(31)</sup> S. R. C. G., t. 435, fol. 438-439. Airoidi à Baldeachi, Bruxelles, le 18 juin 1672.

<sup>(32)</sup> (Hildebrand, *Een Vlaamsche Kongomissie, op. cit.*, pp. 8, 31.

pour les capucins. D'autre part, le P. Herinx assurait que l'ambassadeur s'était offert à pourvoir les religieux de tout le nécessaire <<sup>33</sup>>).

L'asmbassadeur et son adjoint n'avaient pas exposé au P. Moortgat et à l'intemonce toute la portée du problème. La mission du Sohio reprise par les capucins italiens en 1645 avait toujours été la mission la plus florissante de la préfecture du 'Congo. L'ancien vice-préfet, le P. Filippo da Siena (f le 15 février 1671) y étant encore à son départ de Sohio, ainsi que le frère Leonardo da Nardo arrivé en 1654. <11 y avait également un prêtre séculier noir, le P. Francesco Fernandez, formé par les capucins, dont nous reparlerons plus loin. Le Sohio continuait à dépendre de la préfecture des capucins établie à Loada et, en 1672, le P. Préfet Crisostomo da Genova y avait envoyé de nouveaux missionnaires, malgré les difficultés causées par le prince Estêvão et son successeur Pedro.

Dans sa réponse à l'intemonce, le 9 juillet, le secrétaire Baldeschi fit tout d'abord remarquer la règle générale suivie par la Propagande de ne pas mettre dans une même mission des religieux de provinces différentes. C'était pour ce motif qu'il ne pouvait approuver qu'on envoie des missionnaires capucins des (Pays-Bas aux missions de Sohio ou à celles de Sierra Leone. La mission de Sohio est comprise dans celle du Congo administrée par les capucins italiens qui y sont envoyés régulièrement. Introduire d'autre<sup>9</sup> missionnaires, même s'ils soint bons, provoquerait la discorde (<sup>34</sup>). Baldeschi demandait donc à l'intemonce de suspendre l'envoi des missionnaires au moins jusqu'au moment où il aurait pu faire rapport sur le tout à la Congrégation.

Dans une nouvelle lettre du 16 juillet, il avisa l'intemonce qu'il avait fait remettre au procureur des capucins les «lettres qu'il avait envoyées, pour en conférer avec lui. >11 estimait impossible que le procureur puisse supprimer les difficultés qui surgiraient de la confusion en faisant appel à des missionnaires d'origines différentes. Le secrétaire «croyait donc utile qu'iAiroldi attende la décision de la Congrégation (<sup>35</sup>).

(<sup>33</sup>) S. R. C. G., t. 435, foi. 440. (Aliroikü à Baldesdhi, Bruxelles, le 25 juin 1672.

(<sup>34</sup>) *Arch. Prop., Lettere di Morts. Secretario*, t. 60, 1672, fol. 54. BaMeschi à l'Aliroikü, Rome, le 9 juillet 1672.

i(<sup>35</sup>> *Ibid.*, foi. 55<sup>TM</sup> elt 56. «Rome, le 16 juillet 1672.

Lorsque le secrétaire de la Propagande eut remis au procureur des capucins les lettres du nonce Airoldi des 18 et 25 juin ainsi que les lettres annexées, le procureur rédigea un rapport circonstancié adressé au cardinal Albizzi de la Propagande en date du 9 juillet 1672, avec les objections suivantes:

1<sup>o</sup> La mission du Sohio est soumise à celle du Congo, qui a toujours été concédée par la Propagande à nos religieux italiens, sous la préfecture en dernier lieu du P. Crisostomo da Genova, résidant à Loanda. Il pourra avec plus de facilité et de rapidité pourvoir de missionnaires le prince de Sohio.

2<sup>o</sup> Les missionnaires que Ton envoya récemment pour le Congo et donc pour Sohio ne peuvent y aller sans le passeport du roi du Portugal, nécessaire pour être reçus par les ministres de cette cour.

3<sup>o</sup> La mission de Sierra Leone appartient aux missionnaires espagnols et a/ comme préfet le provincial d'Andalousie, auquel on a écrit d'envoyer assez de missionnaires.

Quant aux quatre religieux qui se sont offerts pour aller à Sierra Leone, il faut qu'ils soient approuvés par le provincial de Wallonie. Ils pourraient être envoyés, mais le P. QBonaveitura da Recanati pensait qu'il fallait d'abord en aviser le provincial d'Andalousie pour qu'il sache comment se conduire.

Les cardinaux de la Propagande ne se prononceront que le 5 septembre.

Répondant au secrétaire le 30 juillet 1672, Airoldi ne cacha pas sa déception: il devait nécessairement savoir au plus tôt les décisions de la Congrégation, parce que le départ des ambassadeurs envoyés aux Hollandais par le prince de Sohio pouvait avoir lieu d'un jour à l'autre. Il devait avoir une réponse à donner au P. Herinx, 'supérieur des imiisiums franciscaines de Hollande, auquel on avait demandé des missionnaires.

L'ambassadeur L. de Capella s'est engagé à les conduire à ses frais. ;Si on voulait en envoyer d'Italie en ce moment, il se passerait un long délai avant leur arrivé aux Pays-Bas et l'ambassadeur sera parti avant. Airoldi était persuadé que le secrétaire trouverait plu® pratique que le P. Herinx envoie quelques-uns de ses religieux, puisque l'ambassadeur le désire et le 'demande, plutôt que de faire partir des capucin® des Filandres, ou bien d'attendre ceux d'Italie.

Il paraissait nécessaire à Airoldi de secourir au plus tôt la chrétienté de Sohio, où il n'y a plus qu'un seul capucin. L'ambas-

sadeiur avait fait remettre une supplique en langue portugaise pour S.S..

La mission de Sierra Leone avait également besoin de secours, comme Airoidi l'avait fait savoir d'après le rapport: du P. Paul- Jérôme Frexenal, venu exprès de Sierra Leone à Bruxelles solliciter ces renforts <sup>(36)</sup>.

L'ambassadeur Lourenço-Luis de Capella adressa de son côté par l'intemonice une supplique au pape Clément X: Venu près des États de Hollande en qualité d'ambassadeur 'du grand prince de Sohio Dom Estêvão da Silva de Gamara, il faisait savoir à S. S. qu'au moment de son départ, le Grand Sohio était abandonné par les pères prédicateurs de la foi. Il n'y avait plus qu'un seul prêtre et un autre père aveugle. Le prince, ému à la vue d'une telle multitude laissée à l'abandon, sans prêtres, lui avait donné l'ordre de chercher à rencontrer 'dan® ce pays des prêtres qui acceptent de venir au Sohio et de les ramener avec lui. Ayant trouvé en Hollande quelques franciscains très désireux de faire le voyage au 'Sohio, mais qui ne pouvaient venir sans ordre et sans autorisation de S. S., l'ambassadeur suppliait humblement le pape de concéder cette autorisation. Il fallait considérer le petit nombre de prêtres qui étaient au Sohio, alors qu'il en fallait beaucoup plus. A 'cause du peu de temps qui restait avant son retour, il doute avoir cette autorisation en temps voulu pour pouvoir emmener ces prêtres avec lui, aussi suppliait-il S. S. de donner ordre que quelques prêtres ®e rendent dans ce pays, afin que le comté du Grand Sohio ne soit pas abandonné par les évangélisateurs <sup>(37)</sup>.

Le 27 août 1672, Doux Lourenço-Luis de Capella adressa une nouvelle lettre à l'intemonice, rappelant lia supplique qu'il avait adressée à S. S. et que l'intemonice avait bien voulu recommander, pour obtenir quelques religieux franciscains comme missionnaires. Le prince de Sohio et ses vassaux leur seront reconnaissants, car ces religieux font profession de pauvreté, ne manient pas d'argent et vivent humblement. De la sorte, ils peuvent faire beaucoup de

i<sup>(36)</sup> S. R. C. G., t. 435, fol. 452. Airoidli à Baüdfeachli, Bruxelles, le 30 juillet 1672.

<sup>(37)</sup> S. R. C. G., t. 435, fols. 453-454. Supplique en portugais et traduction italienne.

bien, comme ils font en Hollande. L'ambassadeur a appris également que quelques franciscains du Braibant sont prêts à partir pour le Service du prince de Ohoio et de ses vassaux. Cependant, jusqu'à présent, ils n'ont pas encore reçu la mission de Sa Sainteté, aussi l'ambassadeur demandait-il instamment à l'internonce de recommander encore cette affaire, afin que ne meure pas cette chrétienté par manque de prêtres.

• Craignant de devoir partir de Hollande avant que le Pape n'envoie l'autorisation de la mission et les pouvoirs aux dits prêtres, l'ambassadeur demandait à l'internonce de donner lui-même les pouvoirs pour qu'ils puissent venir à So'hoio y étendre l'Évangile. Le prince de So'hoio et tout son pays en seront reconnaissants et se montreront attachés au siège de Rome <sup>(35)</sup>.

Le 5 septembre 1672, la Propagande put finalement examiner en séance plénière le dossier envoyé par l'internonce de Bruxelles et la supplique adressée au pape Clément X par l'ambassadeur de So'hoio. Vu l'urgence de la décision, Airoldi avait proposé que lui soit attribuée la décision d'envoyer les missionnaires, espérant que les cardinaux approuveraient.

Le secrétaire Baldeschi avait, à ce sujet, entendu les objections du procureur des capucins et avait fait difficulté, rappelant que le Sofoio était soumis à la mission du Congo où l'on envoyait des missionnaires capucins italiens. Si on admettait des religieux d'un autre ordre ou d'une autre nation, on causerait plus de tort qu'on ne procurerait d'avantages au service de Dieu et de la religion. Ce point fut déjà soumis à l'examen des cardinaux de la Propagande, mais il ne put être traité par le cardinal *ponent*, aussi le secrétaire avait-il fait directement part de ces difficultés à l'internonce. Ce dernier avait répondu par une lettre du 30 juillet, à laquelle était jointe la supplique de l'ambassadeur au pape. L'ambassadeur fit connaître ainsi le grand désir qu'il avait d'amener avec lui les missionnaires. Le peuple du So'hoio, peu informé des règles suivies à Rome, considérerait tout retard comme un refus d'envoyer les missionnaires.

!Sa Sainteté, poursuivait le secrétaire, a examiné le mémorial de l'ambassadeur transmis par lui-même et le pape avait donné ordre à

<sup>(35)</sup> S. R. C. G., t. 436, fol. 324. iDom jLouirenço GLOJAS Capella à l'internonce [l'Amisiterdam], le 27 août 1672 i(portugais).

Baldeschi d'écrire à iMgr Airoidi, pour le cas où l'ambassadeur ne se contenterait pas d'une promesse d'envoi de missionnaire® italiens au Sohio, de lui accorder d'emmener avec lui les quatre missionnaires capucins de Flandre. L'internonce 'était autorisé à les approuver et devait envoyer leurs noms par après à la Propagande, pour que les cardinaux pussent choisir parmi eux le préfet de la mission du Sohio. On séparerait alors celle-ci de la mission du Congo ou bien on la subordonnerait au préfet du Congo. Le secrétaire faisait part aux cardinaux de cette décision pour prendre une résolution. Le 5 septembre doime, après audition du rapport de 'Mgr Baldeschi et sa discussion, la Propagande décida de ne pas séparer la mission du Sohio ; on se contenterait, après réception de la liste des missionnaires envoyés par l'internonce, de leur donner des lettres patente® et d'en désigner un comme vice-préfet avec les facultés nécessaires à demander au 'Saint-Office<sup>(39)</sup>.

Airoidi avait reçu à Bruxelles la réponse du pape au début de septembre et se mit en rapport dès le 10 septembre avec le provincial des capucins pour la désignation des missionnaires qui s'étaient présentés pour l'Afrique et qui seraient envoyés au Sohio avec l'ambassadeur. En même temps, il faisait remarquer au secrétaire Baldeschi qu'on ne parlait pas dans sa lettre de subsides de la Congrégation, pour les frais d'un si long voyage<sup>(40)</sup>.

Dans une nouvelle lettre du 17 septembre, Airoidi transmet à Mgr Baldeschi les lettres originales 'lui envoyées par l'ambassadeur de Sohio. iL'amibassadeur y insistait pour 'conduire dans son pays quelques missionnaires franciscains. Airoidi se disait fort embarrassé: les capucins prétendaient que Sohio 'était confié à leur ordre et ils étaient venus lui dire qu'on leur ferait tort si on y envoyait des récollets. D'autre paît, l'ambassadeur voulait absolument ceux-ci. Les franciscain® 'étaient nombreux à désirer partir pour le Sohio, tous hommes de valeur et de doctrine. Comme le départ était urgent, Airoidi n'e savait quelle décision prendre. Le secrétaire de la Propagande avait d'autre part fait écrire par le procureur général des capucins au provincial! de Wallonie, le P. Paul de Viiiton, de donner quelques ouvriers (capucins) à cet ambassadeur, et non des récollets.

<sup>(39)</sup> *S. R. C. G.*, t. 435, fol. 437 et *Acta*, 1672, 5 septembre, question n.° 28, t. 42, fol. 234.

<sup>(40)</sup> *S. R. C. G.*, t. 435, fol. 438, et *S. R. C. Africa, Congo*, t. I, vol. 182.

Mais Airoidi craignait que la réponse du provincial ne lui arrive pas avant le départ de l'ambassadeur.

En prévision, Airoidi avait dit aux récollets qui étaient disposés au départ qu'ils devaient reconnaître comme supérieur le capucin qui était déjà au Sohio et qu'on présente comme un capucin florentin assez âgé <sup>(41)</sup>. A sa mort, c'est le récollet envoyé en cette qualité qui sera supérieur.

Les récollets n'ont fait, dit Airoidi, aucune objection. L'inter-nonce demandait d'urgence des instructions. Il se demandait si cette mission de Sohio devait rester unie à celle du Congo et sous sa dépendance, alors que le prince est en guerre avec le roi du Congo et que les missionnaires ne peuvent correspondre entre eux <sup>(42)</sup>.

La décision se faisait urgente. Le 24 septembre, Airoidi prévenait le secrétaire Baldeschi qu'un courrier exprès avait avisé les franciscains que l'ambassadeur devait partir la semaine suivante et désirait vivement emmener avec lui au moins cinq ou six franciscains. Le manque de temps ne permettait plus à Airoidi d'hésiter; il devait prendre une décision si on ne voulait pas tromper le zèle du prince de Sohio et perdre l'occasion de pourvoir aux besoins spirituels de ce royaume qui est très grand.

•Comme je pense, écrivait-il, que la Congrégation estimerait regrettable de perdre cette occasion de faire tant de bien, j'ai décidé d'accorder à l'ambassadeur les «cinq ou six récollets, puisqu'il les désire, comme vous aurez pu le voir par l'original de la lettre qu'il m'a envoyée et que je vous ai fait parvenir la semaine dernière. D'autre part, Airoidi n'avait pas encore reçu de réponse du provincial des capucins de Wallonie. C'était à cette province qu'appartenaient presque tous les pères capucins qui s'étaient présentés pour cette mission. Une difficulté supplémentaire pour leur envoi était qu'il faudrait pour les capucins penser aux provisions nécessaires pour le voyage, les vêtements et autres objets nécessaires pour leur mission, ce qui demanderait encore du temps. Les récollets eux font tout par eux-mêmes et pendant le voyage vivront aux frais de l'ambassadeur.

<sup>(41)</sup> Filippo da Siena, ancien vice-préfet et missionnaire à Sohio, décédé le 15 février 1671.

<sup>(42)</sup> S. R. C. G., t. 436, fol. 323 . Airoidi à Baldeschi, Bruxelles le 17 septembre 1672.

Le 23 septembre, rintemonce avait fixé rendez-vous au P. Herincx pour le lendemain 24, afin de délibérer soir les facultés à concéder aux missionnaires. 'Il lui avait déclaré qu'ils devraient se soumettre au supérieur capucin fort âgé qui seul se trouve à Sohio. L'intemonec avait d'ailleurs déjà écrit à Mgr Baldeschi qu'à la mort de ce capucin, le supérieur des récollets désigné à Bruxelles lui succéderait. Au printemps, d'autres navires devaient partir de Hollande pour ces régions d'Afrique et pour cette date la Congrégation de la Propagande pourrait à son aise établir ce qui conviendrait pour ces missions (43).

Le P. Gilles Moortgat, missionnaire récollet à Amsterdam (44), écrivait à l'intemonce le 26 septembre qu'il avait reçu sa lettre du 21, avec uin pli du 19 destiné à l'ambassadeur de Sohio. Le ferme désir de ce dernier 'était de partir avec cinq ou six récollets, après accord de l'intemonce et sans porter préjudice aux capucins. En mai prochain, il y aurait un autre départ et si les pères capucins veulent conserver leur mission de Sohio, ils pourraient y arriver par ce navire. L'ambassadeur, après l'avoir dit de vive voix au P. Moortgat, comptait l'écrire plus longuement à l'intemonce. L'ambassadeur devait partir huit ou dix jours plus tard (45).

La lettre de Lounço-Luiis de Capella est datée également d'Amsterdam, le 26 septembre. Remerciant l'intemonce pour sa lettre du 19, il redisait l'intention du grand prince de Sohio de favoriser l'extension de la religion. A cet effet, l'ambassadeur répétait sa demande d'emmener avec lui cinq ou six récollets: «Je ne veux faire aucun empêchement aux capucins s'ils veulent maintenir leur mission; pour le mois de novembre, un autre navire de Hollande ou de Brabant ira à Sohio, il y a assez de place pour les récollets et les capucins. Je me confie à vous pour que les cinq ou six premiers missionnaires fraciscains puissent s'embarquer avec moi via Amsterdam. Le grand prince de Sohio vous en sera reconnaissant» (46).

(43) *S. R. C. G.*, t. 436, fol. 310. AttiroM à Bafliodioachi. Bruxelles, le 24 septembre 1672.

(44) Voir note 25.

(45) *í S. R. C. G.*, *ibid.*, fol. 316. Gilles Moomtgait à Airoldti, Amsterdam, le 26 septembre 1672.

(46) *S. R. C. G.*, *ibid.*, fo\*1. 312. Lourenço-Luis die Gapellia à Airoldi. Amsterdam, le 26 septembre 1672 (iportugaiiis).

Le 27 septembre 1672, le provincial des capucins de Wallonie, le P. Paul de Virton répondait enfin à la lettre de l'intemonce du 10 septembre: non seulement il n'écrit pas pressé de répondre aux vœux de l'intemonce, mais il se montrait opposé au projet. C'est à tort que le P. Hildebrand reproche à Airoldi de n'avoir pas contacté le provincial de la province flamande résidant à Bruxelles, puisque les candidats au départ appartenaient en majorité à la province wallonne et que la Propagande lui avait ordonné de s'adresser à ce dernier<sup>(47)\*</sup>

Paul de Virton déclarait avoir bien reçu les lettres pour l'affaire des missionnaires. Trois ou quatre capucins de la province étaient disposés à partir par zèle des âmes. Le procureur général de l'ordre lui avait d'autre part écrit de s'entendre avec le provincial des Flandres. Si quelques-uns de ses religieux se sentaient appelés par Dieu à la même mission, on pourrait les unir sous un même préfet ou supérieur à désigner par les deux provinciaux. Paul de Virton devait encore lui écrire et attendrait sa réponse. Il avait, d'autre part, écrit au provincial d'Andalousie au sujet de la même mission. Il devait connaître son avis pour ne pas agir inconsidérément dans une question aussi importante.

Le provincial de Wallonie ajoutait qu'il attendait la visite prochaine du Père général de l'ordre, qui devait assister à la réunion du chapitre après Pâques. On pourrait mieux de la sorte désigner le supérieur à envoyer; les circonstances seraient favorables pour bien décider ce qu'il y aurait à faire.

Le provincial critiquait la hâte inconsidérée des quelques capucins pressés d'entreprendre un voyage précipité. Ces religieux qui avaient fait des démarches près de l'intemonce, disant que la mission de Sohio appartenait aux capucins, ne se souciaient d'aucune «circonstance. Ils lui paraissaient un peu suspects de s'être laissés entraîner par le désir «accessoire de faire un voyage, plutôt que par le pur désir de l'essentiel. On doit procéder avec prudence, surtout dans une question aussi importante: «Pardonnez-moi si je procède à pas lents avec des jeunes, de nature plus enthousiaste dans cette affaire. Ce sera (toujours assez rapide si le choix est bien fait. Je suis également inquiet au sujet des dépenses à faire pour le voyage, le port

(47) Hildebrand, *Een Vlaamsche Kongo missie*, «op. cit.», p. 24.

des vêtements séculiers et autres objets nécessaires. Par qui seraient-ils fournis ? Je voudrais le savoir<sup>(49)</sup>».

On comprend qu'après une réponse aussi dilatoire et en l'absence d'instructions fermes de la Propagande, l'Airoldi se soit franchement décidé en faveur des récolites, prêts à partir et offrant de couvrir eux-mêmes les dépenses avec l'appui de l'ambassadeur. Des récolites s'étaient d'ailleurs déjà rendus en Hollande, dès le 13 septembre, prêts au départ.

l'Airoldi, par un décret de Bruxelles du 27 septembre 1672, accorda les facultés nécessaires pour les franciscains missionnaires au Soho: à la demande de João Dourenço-Luis Capelilia, ambassadeur du prince de Soho en Hollande, et après l'exposé du besoin urgent de prêtres où se trouve cette mission, il a été décidé de répondre à ses vœux et d'envoyer des récolites—les IPP. Gilles Morgalt (Mooirtgalt), lecteur eméríte de l'École de Corneille Wouters<sup>(49)</sup>, Grégoire Cacheraut, Gérard Corluy, Henri van Geltrop, Guillaume Cronstreyen, tous prêtres et le frère Guillaume Lamibredhts sont envoyés à Soho pour y faire oeuvre de missionnaires; jusqu'à ce que la Congrégation de la Propagande ait décidé, ils useront des facultés décrites ci-après et de celles des capucins destinés à ces régions. Ils les demanderont au père capucin qui, dit-on, est encore là. Cependant, comme il est possible que le P. capucin soit décédé, ils pourront jouir en ce cas des facultés que nous leur concédons. Le P. Morgat (Moortgat) désigné par le P. Herinx sera supérieur, mais nous voulions que les missionnaires soient soumis au vicaire ou au supérieur apostolique, s'il y en a un dans ces régions<sup>(50)</sup>.

De son côté, le P. Guillaume Herinx, devenu depuis peu définitif général et ministre provincial de Germinie inférieure, lecteur en

<sup>(48)</sup> 5. R. C. G., t. 437, fol. 101. (Paul die V&fton à Airoldi. Liège, le 27 septembre 1672.

<sup>(49)</sup> Wouters (Corneille), «professeur de théologie au couvent de Venloo dès de 11 janvier 1658, devint maître des novices au couvent de Boeteradael (Ucole) le 10 octobre 1666, puis gardien du même couvent le 15 septembre 1669, ensuite gardien du couvent de Lettenberg, près de Maastricht, le 3 février 1671. Il fut enfin nommé vicaire ou remplaçant du gardien d'Anvers. Après son retour d'Afrique, il sera élu le 8 septembre 1675 gardien à Bruxelles et réélu le 21 avril 1677. Nommé curé de Bréda la même année, il mourut le 17 décembre 1677. Galerie missionnaire francois de Belgique, Mallines, 1925, pp. 99-102.

<sup>(50)</sup> S. R. C. G., t. 436, fol. 314-315. Facultés des missionnaires de Soho accordées par Carlo Francesco Airoldi. Bruxelles, le 27 septembre 1672..

théologie jubilaire, adressa de Bruxelles le 29 septembre une lettre aux mêmes missionnaires. (Le P. Gilles Moortgat y est qualifié de lecteur en (théologie émérite, missionnaire à Amsterdam); le P. Corneille Wouters est mentionné comme vicaire du couvent d'Anvers. «La Providence, déclare-t-il, vous appelle à évangéliser le So'h'io, à la demande de Lourenço-Luis 'Capella, ambassadeur 'du prince. Après avoir délibéré sur la question avec F internome e et avec son accord, nous vous envoyons dans cette mission. Je joins à vous le frère Guillaume Lambredits pour vous aider et charge le P. Gilles Moortgat d'être votre supérieur, le P. Corneille Wouters sera son vicaire. (Il faudra obéir à ceux qui sont chargés de ces missions, supérieurs ou vicaires apostoliques, s'il y en a qui sont constitués par le Saint-Siège). Le document était signé par ordre: Benoît de la Grange, Secrétaire.

L'élection du P. Herinx à la charge de provincial en septembre avait facilité les dernières formalités, qu'il avait commencées en qualité de préfet des missions de Hollande <sup>(51)</sup>. Il accordait à part, à la même date, un mandat de supérieur au P. Gilbert Moortgat et, à son défaut, au P. vicaire Corneille Wouters, puis dans l'ordre de profession au P. Gérard Coriuy et au P. Grégoire Cachérat <sup>(52)</sup>.

Le 1<sup>er</sup> octobre de la même année 1672, Airoldi envoyait au secrétaire Baldeschi un rapport détaillé, avec les documents justifiant sa décision. Il semble qu'à ce moment il n'avait pas encore reçu le texte des décisions de la Propagande du 5 septembre.

Il avait fait demander une nouvelle fois à l'ambassadeur congolais s'il aimait mieux les récollets que les capucins ou s'il désirait spécialement des récollets. Sa lettre du 26 septembre jointe au dossier et celle du P. Moortgat de la même date confirmaient qu'il désirait seulement des récollets pour l'accompagner à son retour, mais, répétait-il, le pays est assez grand pour les uns et les autres et il déclarait que, pour le prochain départ des autres navires en mai, il aurait laissé des ordres et commissions d'embarquement pour d'autres religieux.

<sup>(51)</sup> S. R. C. G., t. 436, fol. 327, iGrufiMiaimie Herimicx (aux missionnaires du Sofoi'o. BruxJéliels, 1s 29 «septembre 1672.

<sup>(52)</sup> S. R. C. G., *ibid.*, Mandat de supérieur. Bruxelles, le 29 septembre 1672. Ces deux documents furent envoyés par rintonoe au secrétaire de la Propagande Baldeschi, le 8 octobre 1672.

Airoldi lui avait répondu qu'il se contente d'indiquer de quelle manière il avait pris ces dispositions et à qui il avait laissé les ordres nécessaires pour que l'on puisse entièrement régler cette affaire au printemps prochain.

Voyant cette ferme volonté de l'ambassadeur, il parut inévitable, disait Airoldi dans son rapport, de prendre une décision. Il était urgent de ne pas perdre l'occasion de faire tant de bien, aussi avait-il décidé d'envoyer six récollets et un frère, dont les noms étaient indiqués dans les lettres patentes des facultés du 27 septembre et dont il joignait une copie.

«Parmi eux se trouve le P. Moortgat, supérieur «actuel des missions de Hollande, choisi comme supérieur de la mission de 'Sohio. Il en est bien digne à plusieurs titres pour son zèle et sa piété. Il a passé son ministère en Hollande sans jamais provoquer un mot de plainte. On peut l'envoyer pour un an, avec mission de revenir donner un rapport détaillé de la situation de la mission et de tout ce qui concerne la région». Parmi les noms figurait le P. Grégoire Oacherat, qui a été jusqu'ici confesseur de la priincess de Vaudemonit. homme de vie exemplaire et ayant de bons principes de sainteté. Si la Congrégation jugeait bon d'établir là également une mission de récollets en plus de celle des capucins, le pays étant assez grand, il serait bon, disait l'intemonce, qu'on y envoie quelqu'un avec le caractère de vicaire apostolique; il administrerait les deux missions (capucins et récollets) comme en fait en Hollande et ailleurs. Pour accorder les facultés aux pères, Airoldi disait s'être «basé sur celles qu'on accorde aux missionnaires d'Irlande, après en avoir enlevé ce qui n'est pas nécessaire<sup>(53)</sup>.

Des événements imprévus allaient cependant empêcher le départ des mtoioinnaires récollets. Des nouvelles ailiarmianltes venues d'Angola annonçaient qu'à la suite d'une grande victoire, les Portugais de Loanda s'étaient rendus maîtres du Sohio. iLe P. Gilles Moortgat en avisait le provincial Herinx le 8 octobre et envoyait le 10 du même mois un long rapport à l'intemonce.

Les missionnaires franciscains destinés au Sohio étaient arrivés joyeux à Amsterdam. Le 5 octobre, lendemain de la fête de saint François, le P. Moortgat et les autres missionnaires les plus anciens

(<sup>53</sup>) S. R. C. G., t. 436, fol. 309 et 318, Ati>rotl>dd à Bäüdeischi. Bruxelles, le 1<sup>er</sup> octobre 1672.

s'étaient rendus près de l'ambassadeur à Home et de là à l'embarcadere de Vlieter, où se trouvaient les navires prêts au départ.

L'ambassadeur avait reçu très aimablement les missionnaires. Après avoir lu les lettres de recommandation du nonce Airoïdi, il avait confirmé les mauvaises nouvelles déjà connues par les missionnaires de l'occupation par les Portugais de tout le Sohio. Le prince Estêvão avait été tué et son fils ainsi que son frère avaient été emmenés en captivité avec 3.000 noirs pour être conduits au Portugal. En conséquence, le prince d'Orange qui avait promis ou déjà donné 1.000 patacons en cadeau pour le prince de Sohio et les États qui avaient promis 800 patacons, ne tinrent pas leurs promesses. Les quelques marchandises qu'ils avaient fait placer pour le prince dans son navire en furent retirées par leurs soins et placées sur un autre navire. Consterné, l'ambassadeur ne savait comment rentrer dans son pays.

Appelé par les récollets, le capitaine hollandais du navire confirma ces mauvaises nouvelles. Les récollets lui demandèrent cependant d'accompagner l'ambassadeur, se confiant dans la protection divine. L'ambassadeur était entièrement d'accord, mais le capitaine refusa catégoriquement: si le pays eût pris pour «les Portugais», disait-il, qui me paiera les frais du voyage ? Il lui serait même impossible de les conduire au Sohio, les Portugais l'interdisant. Peut-être même sera-t-il obligé de reconduire l'ambassadeur en Hollande pour lui éviter des mauvais traitements ou même d'être tué par les Portugais, car les Portugais ne permettent pas aux Hollandais d'avoir des rapports avec le Sohio.

Les récollets demandèrent où irait le capitaine avec ses marchandises, si ces nouvelles communiquées de diverses sources étaient vraies. Le capitaine répondit qu'il y avait deux ou trois provinces voisines (54), mais encore païennes. Le P. Moortgat lui demanda alors de déposer les missionnaires sur le littoral de ces provinces pour qu'ils puissent obtenir des informations.

(54) Les royaumes de LOango, Gacongo et Amgoy avec les ports de Molembe et die Gabimda, où les Hoïanudiais faisaient régulièrement la traite. En 1670 ils en avaient emporté plusieurs millions d'esclaves pour les Antilles. La nouvelle de la victoire des Portugais au Sohio venait sans doute d'une mauvaise interprétation d'une feuille de nouvelles diffusée au Portugal, rappelant la défaite du comte Paul (I) de Sohio en 1670 et la défaite du noli d'Angola en 1671.

Le capitaine répondit que certainement les païens tueraient (les missionnaires. «Nous répliquâmes: nous ne craignons pas la mort, nous la désirons même.» Il demanda alors qui nous en remercierait et ajouta qu'il 'était contre sa conscience de les exposer à un péril certain de mort. Ce capitaine, cependant, est 'hérétique. Il y a quatre ans, dit-il, j'ai vu le P. Emmanuel de Brida tenter cette aventure. Il a été pris, dépouillé de ses vêtements, frappé de verges sur les places publiques. Celui qui lui avait donné asile s'enfuit dans mon navire pour échapper à la mort.

Nous avons répété que nous ne craignons pas tout cela, sachant que Dieu sera pour nous une très grande récompense et que s'il ne pouvait nous admettre tous, qu'il en prenne au moins trois sur son bateau.

Il répondit qu'il ne pouvait faire cela et savait que son navire pouvait être confisqué ainsi que toutes ses marchandises. Il préférerait rester en Hollande plutôt que de s'exposer à de si grands risques. Il ajouta que d'autres navires iraient vers l'Angola. Si la nouvelle de l'occupation du pays n'est pas confirmée, nous pourrions, disait le capitaine, suivre avec ces navires, sinon tous, du moins quelques-uns.

Tout considéré, nous avons été forcés de rester au moins quelque temps à Amsterdam. Le brave ambassadeur nous laissa sa signature et s'obligea à payer de ses propres biens les frais de voyage des pères qui viendraient si le prince y manquait.

Son compagnon ou adjoint dans l'ambassade signa également le même engagement.

Nous montrâmes ce document ainsi signé à Mr Le Febvre et à d'autres commerçants de la place, leur demandant si, eu égard à cet engagement, ils voudraient prendre à leur bord quelques pères. Ils répondirent: «Si nous apprenons que le pays n'est pas occupé par les Portugais, nous prendrons vingt et autant de pères que les supérieurs voudront envoyer.»

L'ambassadeur promit que dès son arrivée dans sa patrie, il nous ferait savoir comment la situation se présentait et il nous demanda de venir alors, à moins qu'ayant appris de meilleures nouvelles, nous ne soyons déjà partis.

«Nous attendons ce que Dieu voudra faire de nous et ce qu'il faudra faire dans la principauté de Sohio.»

Le P. Moortgat concluait: «J'espère que tout le pays de Sohio

se convertira parfaitement à la foi catholique, ou par les Portugais s'ils Tant occupé, sinon par nous. Je suis très heureux, non parce que je suis préfet — je n'aime pas les charges — mais parce qu'on peut gagner des âmes au Christ et parce que j'ai de tels religieux comme compagnons. Le zèle des missionnaires du Sohio excite beaucoup les âmes ici. Les hérétiques ajoutent même: inos prédicanits ne tenteraient pas des choses aussi périlleuses<sup>(30)</sup>.

■ Dans une seconde lettre 'au provincial, datée du 10 octobre, le P. Moortgat répétait son grand regret d'être séparé de l'ambassadeur, qui était fort utile aux missionnaires pour apprendre la langue de son pays. Les missionnaires allaient rentrer dans leur province, mais demandaient à genoux d'être rappelés au plus tôt si on avait des nouvelles du Sohio. Le P. vicaire Wouters resterait cependant à Amsterdam pour un temps, tant parce que sa tonsure de franciscain était entièrement rasée, que surtout parce qu'il semble plus apte pour les missions de Hollande s'il ne va pas à Sohio, les circonstances changeant<sup>(50)</sup>.

• Dans une lettre de Bruxelles du 15 octobre 1672, adressée au secrétaire Baldeschi, Airoidi fit part de ces mauvaises nouvelles et du retard apporté par les circonstances au départ des missionnaires du Sohio. Il y joignait les copies des lettres envoyées d'Amsterdam par le P. Moortgat au P. Herinx et à lui-même.

Baldeschi accusa réception de ce rapport le 19 novembre 1672 et prit acte de l'échec des projets des franciscains: il n'avait rien à ajouter avant d'avoir entendu les cardinaux, mais pour répondre aux démarches pressantes d'Airoidi, il se déclarait, imprudemment, prêt à proposer aux cardinaux qu'il serait expédient de confier la mission du Congo à ces pères récollets. Il voulait cependant savoir d'abord si ceux-ci l'accepteraient avec la mission de Sohio et s'il

<sup>(55)</sup> 5. R. C. G., t. 436, fol. 319-320, Gilles Moortgat à rinternonee Airoildii. Amsterdam, le 10 octobre 1672. — *Ibid.*, fol. 321, Rapport du P. Gilles de Moortgat au P. Herinx, provincial O. F. M., contresigné par les PP. Wouters, Gacherat et Goduy. Amsterdam, le 3 octobre 1672. P. Vamden Houibe, *Breviarium historicum*, Rome, 1777, pp. 191-192.

<sup>(56)</sup> S. R. C. G., t. 436, fol. 322, -Moortgat à Herinx. Amsterdam, le 10 octobre 1672. Le P. Hiüdebrand conduit justement de cette circonstance que les récollets comptaient voyager en vêtements civils, les équipages des navires étant en majorité protestants. — Hildebrand, *Een Vlaansche Kongomissia*, *op. cit.*, p. 7 et p. 33. — *Arch. Prop. Scritture Belgio-Olanda*, 1670-1675, fol. 378.

y «avait un moyen facile de les «conduire dans ces régions (57). Il permit ainsi à Airoldi d'espérer finalement l'accord de la 'Propagande.

Cependant, (Mgr Baldesohi avait exposé longuement, et dans un sens opposé, sa manière de voir dans une lettre à l'intemonce du 8 octobre 1672.

«J'ai reçu, disiaiiit-il, votre lettre -du 17 septembre, où vous me présentez les nouvelles instances que vous a faites l'ambassadeur du prince de ISohio. Je répons, tout en me réservant de revenir au prochain courrier sur les autres questions touchées dans la même dépêche.

«En aucune façon, je 'ne penmfâtitrais que les PP. nécoHets aillent daJns 'la mission du Congo, malgré la pressante demande des ambassadeurs. D'autant plus qu'on doit penser que ces demandes proviennent plus des religieux que de sa propre initiative. Il est probable que l'ambassadeur ne connaît même pas (la distinction à faire entre ces religieux. Il s'ensuivrait tous les inconvénients qui se sont présentés en d'autres occasions dans les miissions: (inconvénients insurmontables, quand elles ont été confiées à des missions d'ordres différents elt de diverses nationalités».

'Cependant, à la réunion de la congrégation générale, on a eu égard à lia nécessité de répondre à la demande de l'ambassadeur et au fait qu'on ne peut répondre à ses désirs, étant donné la brièveté des délais. Ce fut le seul motif qui inclina à ce moment les cardinaux à approuver renvoi admis des capucins flamands.

(La mission du ISohio devra évidemment rester unie à celle du Congo. L'expérience l'a déjà montré plusieurs fois, bien que, tant que durera la guerre entre les dits princes, il convienne de les séparer. Cependant la Congrégation croit que la 'guerre seia brève et elle espère pouvoir bientôt remettre tout dans sa situation première, ce qui (ne se ferait pas si facilement si on y envoyait des récollets (58).

Le 24 octobre, le IP. Corneille Wouters avisait le P. gardien d'Anvers que les missionnaires récollets restés à Amsterdam avaient grand espoir d'embarquer sur un navire catholique qui devait partir pour Sohio en novembre. De plusieurs sources, on avait appris

j(57) *Arch. Prop. Lettere di MonS. Secretario*, t. 60, 1672, tfol. 83°°, Baldieschi (à l'AiroMS. 'Bruxelles, Ile 19 novembre 1672.

;(58) *Arch. Prop., Lettere di Morts. Secretario*, t. 60, 1672, fol. 78.

que les rumeurs qui avaient retardé le voyage étaient fausses, du moins en grande partie.

Par ailleurs, le navire portant l'ambassadeur de Sohio avait été en danger deux fois, la première en perdant une ancre et les câbles. (Les voiles furent enlevées et le navire était presque sans direction en haute mer. La réparation faite, une autre partie de l'équipement fut tout à fait détruite. Les réparations exigèrent au moins 8.000 florins. Le navire est revenu avec difficulté au port d'Amsterdam, ayant abandonné les navires qui raccompagnaient. Il est heureux, concluait le P. Wouters, que le capitaine n'ait pas accepté les missionnaires sur son navire, parce que les hérétiques auraient imputé ces dommages à notre religion <sup>(59)</sup>).

Le 28 octobre, le provincial G. Herinx donnait à l'intention des nouvelles des missionnaires. Le projet de départ du P. Moortgat a suscité de grands troubles à Amsterdam, son retour les a apaisés. De l'avis commun, il ne faudra pas l'envoyer au Sohio. Tous les autres doivent partir. Le Ciel semble favoriser cette mission, écrit le P. Moortgat le 24 octobre. Le navire de l'ambassadeur d'où les missionnaires avaient été exclus, est rentré au port avec des dégâts pour 8.000 ou 10.000 florins, seul des 35 navires sortis du port à avoir subi des avaries. D'autre part, un marchand catholique, D. André (Andrade), consul de Gênes à Amsterdam, fera partir un navire pour l'Angola fin novembre et il offre le voyage gratuitement. Il ne faudra pas négliger cette chance. L'ambassadeur de Sohio insiste de son côté pour le départ des missionnaires. Les bruits au sujet de l'occupation du Sohio par les Portugais avaient été répandus par des gens cherchant à gagner de l'argent. Le provincial estimait qu'il fallait modifier les lettres patentes et nommer le P. Corneille Wouters supérieur, à la place du P. Moortgat et y joindre le P. Gérard Corluy comme vicaire. Toutefois, il avait écrit au P. Moortgat, avant de prendre la résolution définitive <sup>(60)</sup>.

<sup>i(59)</sup> S. R. C. G., t. 437, fol. 99, Corneille Wouters au gardien d'Anvers. Amsterdam, le 24 octobre 1672,

<sup>i(60)</sup> S. R. C. G., *Ibid.*, t. 437, fol. 105, G. Herinx à l'Aliroldi. Anvers, le 28 octobre 1672.

En réalité, dès le 26 octobre 1672, le P. Herinx avait écrit de nouvelles lettres d'obédience, aux missionnaires du Sohio adressées au P. Wouters, supérieur, au P. Grégoire Oacherat et Gérard Corluy. S. R. C. G., t. 457,

Muni de ces informations, Carlo-F Airoldi écrit de nouveau au secrétaire de la Propagande de 5 novembre 1672. fil <aivadt, le 15 octobre, expliqué les raisons du retard de la mission du Sohio. Les lettres des P. Herinx et Wouters jointes à celles du 5 novembre feront connaître au secrétaire les circonstances nouvelles. Le P. Moortgat devrait rester à Amsterdam, où il 'était fort aimé des catholiques qui avaient protesté contre son départ.

L'ambassadeur de Sohio, rentré à Amsterdam à cause des avaries de son\* navire, presse les missionnaires de ne pas perdre la nouvelle occasion de départ présentée par l'armateur o'atholâque, qui offre de conduire les missionnaires à ses frais.

«J'estime, continue Airoldi, que vu des circonstances favorables, on ne peut renoncer à cette chance d'aider les âmes, mais je vois votre lettre du 8 octobre qui n'approuve pas l'envoi des récollets pour des raisons qui y sont données. Je dois dire que je suis dans une impasse.

«Réfléchissant aux difficultés faites par le provincial des capucins, comme vous le verrez par la lettre ci-jointe, et qu'ainsi les choses pourraient traîner en longueur et l'occasion de partir disparaître pour les uns et les autres, je penche à envoyer les récollets. Si la Congrégation le juge nécessaire, on pourra les rappeler dès que les capucins seront envoyés à leur place d'ici. On pourrait également les laisser mourir en mission sans des remplacer par des religieux de leur ordre. J'attends vos ordres, mais s'ils in'arivent pas à temps, je ferai pour un mieux -en faveur du salut des âmes»<sup>(61)</sup>.

Le 21 novembre, le cardinal rapporteur et le secrétaire de la Propagande, Baldeschi, purent finalement présenter un rapport sur l'envoi des franciscains au Sohio, lors d'une assemblée générale. Personnellement, le rapporteur semble disposé à soutenir les propo-

fol. 367, d'après une copie remise au préfet de Loanda Gio Antonio Cavazzi da Montecuccolo par le P. Woutiers en mars 1674.

<sup>61)</sup> S. R. C. G., t. 437, fol. 98 et 105, Airoldi à BaDdeschi. Bruxelles, le 5 novembre 1672.

Le lendemain, 6 novembre 1672, Carlo ^Francesco IAAroldi 'accorda les pouvoirs 'aux missionnaires franciscains, désignant Corneille le Wouters comme préfet avec les PCE\ Corluy, Guillaume Cromffsteyen prêtres, et le frère Guillaume Lambrechts, patentes également remises à Loanda en mars 1674 par le P. Wouters. S. R. C. G., t. 457, fol. 366.

sitiaras d'Airoldi, anais il ne dispose pias encore à ce moment des informations envoyées le 5 novembre par l'internonce.

«Lia Congrégation, dit le rapporteur, ia une mission à Sohio confiée taux capucins italiens. On a déjà fait rapport d'autres fois sur la demande adressée à rintemonce de Flandre par l'ambassadeur de Sohio en Hollande pour avoir des missionnaires. On se rappelle que pour satisfaire à ses désirs, on a estimé qu'on pouvait accorder la faculté à l'intemonce d'y envoyer quelques capucins de la province wallonne. On déclara que cette -mission devait rester unie à celle du Congo. On la soumettra à l'autorité du préfet, une fois la guerre terminée entre le roi du Congo et le prince de Sohio et les communications rétablies entre les deux provinces.

^Depuis lors, l'intemonce a envoyé plusieurs lettres qui ont été remises au cardinal rapporteur Azzolini, disant que l'ambassadeur refusait d'amener les capucins mais qu'il était disposé à conduire six franciscains. L'intemonce a donné les noms et le texte des facultés déjà accordées. Le P. IMoortgat sera supérieur. Les dépenses ne seront pas à charge de la Congrégation, alors qu'il aurait fallu tout payer aux capucins. Ces derniers ont peu la volonté de s'y rendre, car dilis n'omit paa pairu en temps utile 'devant (pimiter-racnce.

(«Tout 'était prêt *pour* le départ, lorsque la nouvelle de l'occupation de Sohio par les Portugais et de la mort du prince a tout remis en question. Les missionnaires attendent à Amsterdam. L'intemonce demande ce qu'il devra ordonner s'il s'offre une autre occasion de s'embarquer.

i«Le secrétaire demande à W. jBE. si eles estiment opportun d'enlever Ha mission du Congo aux capucins d'iltald'e, pour lia confier ainsi que celle de Sohio aux récollets de Flandre.

i«On fait cette proposition en considérant que d'après les lettres de l'intemonce, les récollets ont de bons sujets et les possibilités de se rendre dans ces régions sans être à charge de la Congrégation, alors qu'au contraire les capucins d'italie ou n'arrivent pas vivants, ou y arrivent malades et coûtent beaucoup.»

Le rapporteur donne comme preuve ce qui est arrivé en 1670: dix capucins furent envoyés elt on leur donna pour viatique environ 500 écus; sept seulement sont arrivés, comme on peut le voir par les lettres du P. Crisostomo da Genova, préfet des capucins du Congo, question dont le même cardinal est rapporteur. Pour les

trois missionnaires qui malade, on me saisi s'ils ont monté ou tombés malades en route, ou s'ils sont encore en voyage. Actuellement on doit en envoyer cinq autres avec le nouveau préfet, le P. da Montecuccolo : pour ceux-ci, on demande 700 écus de viatique; il faut en plus une allocation de 100 écus par an et de l'équipement pour les missionnaires.

Résolution — Rapporteur, cardinal (Nini):

Que Ton m'envoie piés de (missionnaires de Belgique au Soho et que Timtemonçe soit informé. Rome, le 21 novembre 1672 (62).

Cette prise de position tranchante fut communiquée par le préfet au nom de la Propagande dans une lettre datée du 21 novembre 1672, mais envoyée avec retard, soit calculé, soit providentiel: On a fait la relation de tout ce que l'intemonce a écrit au sujet des missions du Soho, dit à la Congrégation, soit au secrétaire. Les ordinaires ont cru opportun de ne permettre ni aux capucins, ni encore moins aux récollets de ces provinces de se rendre dans ces régions. On peut pourvoir à tout avec les capucins italiens que l'on enverra bientôt en bon nombre (63).

La décision de la Propagande du 21 novembre interdisant l'envoi des récollets flamands au Soho ne fut en fait envoyée à l'intemonce, sur ordre du cardinal Altieri, que le 3 décembre. Le 27 décembre, Airoldi en avisait le P. Moortgat, qui se trouvait à Amsterdam avec les missionnaires prêts au départ. La lettre de l'intemonce arriva à Amsterdam pendant que le P. Moortgat était en voyage. Il ne l'ouvrit que plusieurs jours après le 7 janvier, date du départ des quatre missionnaires pour le Soho. Voyons d'abord les divers témoignages concernant le déroulement des faits.

Le 19 décembre 1672, le cardinal Azzolini fit un nouveau rapport à la Congrégation, en tenant compte des lettres reçues de Bruxelles après la délibération de la Propagande du 21 novembre. Il rappela qu'il avait déjà à plusieurs reprises parlé de la demande de l'ambassadeur de Soho d'avoir des missionnaires. L'ambassadeur veut avoir avec lui des franciscains. L'intemonce en a désigné six, alors que la Congrégation lui avait accordé l'autorisation d'envoyer quelques

i(62) S. R. C. G., t. 436, foi. 307-308. (Rapport isnir i'tenvoà dios tiran-ciiscalins au iSohio.

ii) *Lettere della Sacra Congregazione*, t. 59, 1672, fol. 80. La Propagande à (Airoldii. Rome, le 21 novembre 1672.

capucins de la province wallonne, tout en sauvegardant l'autorité du préfet du Congo.

(L'internonce a fait connaître les difficultés qui ont empêché le départ des franciscains. Il déclare que ceux qui étaient disposés à partir se préparent pour le départ en miad prochain' et demandent des ordres. On a déjà fait savoir à l'internonce qu'il ne devait permettre à aucun religieux des 'Pays-Bas d'aller au Sohio et qu'on espérait suppléer aux besoins de ces chrétiens grâce aux capucins italiens que l'on allait envoyer.

(L'internonce a fait parvenir à la Propagande plusieurs lettres que Hui avaient envoyées les PP. Harimcx et Wouters. (Il y signale notamment qu'une nouvelle occasion de départ se présente, un navire génois. Vu ces circonstances favorables, l'internonce se demande s'il doit suivre les directives qui lui avaient été données par le secrétaire, le dissuadant d'envoyer les franciscains. Il déclare cependant douter car, si on manque cette occasion, les récollets n'iront pas, ni non plus les loapucinis: ceux-\*01, d'après le P. provincial de Wallonie, se désintéressent de cette mission. L'internonce pensait donc y envoyer les récollets, que l'on pourrait rappeler lorsqu'on enverrait des capucins ou laisser en mission jusqu'à leur mort, si on ne les remplace pas par quelques-uns de leur ordre.

(Maintenant ses instructions du 21 novembre, la Congrégation décida de ne rien répondre >(64).

(Alors qu'il pensait que, suite à sa lettre du 27 décembre, les récollets avaient définitivement renoncé à leur départ pour le Sohio, Airoldi reçut un long rapport du P. Gilles Moortgat, daté du 13 janvier, l'informant des circonstances de rembarquement des récollets et des conditions de leur voyage: le départ avait eu lieu le 7 janvier. Avec le préfet Corneille Wouters, les PP. Gérard Coriuy et Grégoire Cachemat, ainsi que le frère tailleur Lambrechts, avaient pris le départ. Le P. 'Guillaume Cromsteyen, malade, était resté à terre. Tout Amsterdam était plein d'admiration; ce départ avait exalté le zèle des catholiques. Peu auparavant, un des principaux de la ville, non catholique, avait fait demander au P. Moortgat par un avocat si les missionnaires savaient que dans le pays où ils allaient-l'homme mangeait l'homme. Il lui était arrivé 20 ans auparavant

(64) S. R. IC. G., t. 437, fol. 97 et 106. Rapport du cardinal Azzolini à la Congrégation du 19 décembre 1672.

l'aventure suivante. Étant dans ce pays pour faire du commerce, il fut invité à la table d'un notable. Parmi les mets, on apporta un bras grillé d'une de ses soeurs qu'il avait fait tuer pour mieux recevoir son bote hollandais, disant: «Elle était grasse et devenue déjà vieille». 'Comme je lui disais que cela n'était pas permis, il répondit «qu'il fallait mourir une fois et où peut-on être mieux que dans le ventre de ses proches parents qui en auront toujours le souvenir».

Les apôtres récollets déclarèrent alors qu'ils voulaient d'autant plus y aller, pour empêcher tout ce mal.

•Le bon ambassadeur de iSohio, Capella, soutint les Pères et leur donna des lettres de recommandation pour le prince de Sohio, dans le cas où lui mourrait en mer, pour qu'il apparaisse bien au prince que c'était lui qui les avait demandés. Il leur a promis de leur donner un endroit pour construire leur habitation, dès qu'ils arriveraient.

Pendant la traversée, les pères suivront sur le navire un ordre du jour: ils diront chaque jour *Y Itinerarium*, feront leur méditation matin et soir et diront les heures en choeur, lorsque la tempête ne l'empêchera pas. Ils auront à ceite fin pour eux seuls à leur disposition la cabine du capitaine. Celui-ci, bien qu'hé ré tique, a accepté de sortir de sa cabine à des heures déterminées. Il leur a promis des vivres adaptés pour les jours de jeûne. Ils mangeront seuls avec le capitaine. Chaque dimanche, ils prêcheront pour les matelots et soldats catholiques, qui sont 15 ou 20. Le capitaine permet à ceux qui ,le voudront d'assister au sermon, à condition qu'on ne fasse pas de discussion. Avant le départ, le capitaine, entre autres conditions, a fait lire publiquement aux hommes d'équipage que personne ne soit hostile à d'autres pour des questions de religion.

Le P. iGrégoire Cacheraït, qui en octobre avait fiait le voeu d'obéissance au P. Moortgat, l'a refait au nouveau P. préfet, lui promettant toute soumission, devant le saint sacrement, et il a confirmé son voeu en le signant de son sang. iDe Sohio, il est prêt à se rendre dans la province voisine où il est interdit aux prêtres d'entrer, sous peine de mort. Les missionnaires donnèrent tous d'autres signes semblables de courage pendant le trimestre de leur séjour à l'hospice des récolMets à Amsterdam. Le P. Moortgat espérait qu'ils feraient de grandes choses.

«Rentrant de voyage, j'ai trouvé votre lettre et y ai lu 1\*

décision de la Propagande, réservant la mission de Sohio aux seuls capucins italiens et déclarant que beaucoup de capucins étaient prêts au départ. Nous ne désirons qu'une seule chose, c'est que les capucins permettent aux récollets de collaborer avec eux. Le zèle de l'un ne sera pas arrêté par celui de l'autre. Certes, le Sohio, outre les capucins, peut recevoir les récollets que l'ambassadeur a réclamés »avec tant d'insistance. Ces quatre missionnaires ne suffiront pas et beaucoup des nôtres aspirent à y aller. Que les capucins et récollets s'aident mutuellement et que de Sohio ils aillent dans les pays voisins. Nous nous réjouissons, écrit le P. Moortgat, de savoir que les capucins sont prêts à se rendre nombreux dans cette région.

Nous voulons bien obéir au décret de la Congrégation, mais il a été communiqué trop tard, les pères sont déjà partis. Je parle seulement pour l'avenir, sachant qu'au pays de Sohio beaucoup d'âmes périssent faute de prêtres.

Un capitaine catholique d'Amsterdam, qui a déjà été trois fois, en Afrique, dit qu'il a déjà baptisé lui-même plus de 1.000 noirs, lorsqu'ils étaient malades. Il leur demandait s'ils croyaient au Dieu des blancs et, sur leur réponse affirmative, il les baptisait. Après leur mort, il les faisait jeter à la mer. D'autres ne voulaient pas être baptisés, se réjouissant, disant qu'après leur mort ils iraient dans un nouvel Angola plus beau.

J'ai, continue le P. Moortgat, beaucoup de récits semblables de personnes dignes de foi, pleinement informées de la situation de Sohio et des pays voisins. Je sais avec certitude que le pays<sup>1</sup> périclite par suite du manque de prêtres et que les autres régions restent païennes parce qu'il n'y a personne pour leur annoncer le Christ. Je vous recommande donc vivement la mission de Sohio, pour que nos pères, prêts à y déployer leur zèle, n'en soient pas empêchés<sup>(65)</sup>.

Au reçu de ce rapport, il ne restait plus à Carlo Airoidi qu'à exposer à la Propagande les raisons de la non-observation des ordres formels donnés le 21 novembre. Il le fit, en s'excusant, le 28 janvier:

«Conformément aux ordres du cardinal Altieri du 21 novembre, expédiés le 3 décembre suivant, je fis part au P. Moortgat, chef de la mission des récollets d'Amsterdam, en date du 27 décembre

<sup>i(65)</sup> S. R. C. G., t. 438, fol. 355-356, Gilles Moortgat à limitémonos Airoidi. (Amsterdam, le 13 janvier 1673.

de la décision de la Congrégation: les irécollefs envoyés pair moi ne devaient pas aller à la mission de Sohio. L'avis ne lui est pas parvenu à temps, 'ma lettre étant arrivée pendant son absence. Les religieux sont partis le 7 courant, au nombre de quatre, comme vous pourrez le voir par la lettre du iP. Moortgat. Leur nombre n'est pas grand et ne peut être préjudiciable aux capucins d'Italie. Le pays est si vaste qu'il peut occuper les unis et les autres. Vous pouvez voir d'après la copie de la lettre du P. Moortgat combien le besoin d'ouvriers est grand. En tous cas, puisque la Congrégation ne veut d'autre mission que celle des capucins, on pourrait envoyer ceux-ci et permettre que les récollets qui sont partis soient incorporés dans la mission jusqu'à leur mort sans être remplacés. A mon avis cependant, comme d'ici les voyages et convois vers ces pays sont plus fréquents, il me semble qu'on pourrait plus opportunément pourvoir d'ici à leurs besoins. Je m'en remets au jugement de la Congrégation <sup>(66)</sup>».

Cette lettre fut rapportée à la réunion de la Congrégation du 24 février 1673.

### *Voyage des franciscains jusqu'au Sohio (1673).*

D'après la relation latine des franciscains <sup>(67)</sup>, les missionnaires craignaient, en janvier 1673, de recevoir un décret du Saint-Siège leur interdisant le départ, comme le bruit en courait à Amsterdam. Et lorsque ce décret arriva effectivement, les pères étaient déjà en route, de sorte qu'ils n'en eurent pas connaissance. Nous donnerons ici la traduction de la description du voyage des franciscains et de leur séjour en Afrique en comparant leur récit aux réflexions /racontées par les missionnaires capucins du Sohio et leurs préfets. Le capitaine du navire, le commissaire et le sous-commissaire, ainsi que les 50 hommes d'équipage, étaient protestants calvinistes, sauf trois ou quatre

<sup>(66)</sup> S. R. C. G., t. 438, fol. 354, Carlo (Airoldi à Mgr Baldeschi. Bruxelles, le 28 janvier 1673,

<sup>(67)</sup> Ms. iGarolus van Co-udienhove, *Compendiosa descriptio provinciae Germaniae inferioris* (Mis.), fol. 83-99. (Le manuscrit original est actuellement au couvent des franciscains de UAlveme, Hollande, et anciennement: aux archives de la province des franciscains de Hollande à Weert.

qui étaient catholiques. Ils partirent de Texel le 26 janvier. A cause de la guerre des Anglais dans la 'Manche, le navire remonta vers le nord de rAngleterre et l'Écosse pour arriver en vue d'Aveiro au Portugal, où il faillit échouer contre les rochers. Parvenu à Lisbonne, il y demeura quinze jours pour recevoir des réparations nécessaires et reprendre des vivres frais. Les quatre missionnaires descendirent au couvent d'Alcantara. On embarqua lorsque le vent se montra favorable, mais il fallut partir sans le P. Oacherat, qui était allé mendier des fruits pour le voyage et ne revint pas à temps pour le départ.

Le voyage se poursuivit avec les 'habituelles péripéties. Avant d'arriver au Cap López Gonzalez, on eut peur d'un corsaire français, mais on l'évita. Cest au Cap López que les franciscains flamands virent les premiers noirs, qui venaient offrir dans leurs canots des défenses d'ivoire, de la cire et des singes, dis se montraient aimables, étaient tatoués et presque nus, ne portant qu'un pagne.

Le 7 juin 1672, le navire arriva à Loango pour acheter des marchandises et des esclaves. Dans le port de Malembe, les trois missionnaires retrouvèrent Lourenço-Luis de 'Capella, l'ambassadeur de Sohio en Hollande. Son voyage de retour avait été pénible et le capitaine de son navire — celui qui avait refusé de prendre à bord les missionnaires franciscains — était mort pendant le voyage. On apprit aussi à Malembe la mort du prince de Sohio, Estevão, qui avait envoyé l'ambassadeur en 1671. D'après la relation des franciscains, il se serait porté à la tête de son armée au-devant des Portugais pour défendre le Sohio, avait été vaincu, de nombreux habitants 'du Sohio étant restés captifs des Portugais.

Le peuple aurait alors choisi un successeur au comte Estêvão et celui-ci, Dom Pedro, beaucoup moins pieux et moins digne que son prédécesseur, aurait finalement remporté une grande victoire sur les Portugais, délivrant le Sohio du péril de l'occupation <sup>(68)</sup>.

En réalité, nous l'avons vu plus haut, c'est Dom Estêvão de Castro qui avait été le libérateur du Sohio en août 1670; il avait succédé à Dom Paulo II da Silva, le chef malheureux de la défaite de Kitomiba. Il est curieux de constater la déformation d'événement-

i(6s) (Archives des franciscains de Weert. *Compendiosa descriptio, op. cit.*, fol. 90-91. Maroellino da iGivezza, *Missioni irancescane, op. cit.*, pp. 155-156.

ments encore tout récents dans la relation franciscaine, rédigée grâce aux notes du P. Wouters, qui fixe ainsi à 1672 l'invasion du Sohio par les Portugais, chronologie adoptée par plusieurs auteurs et que nous avons aussi suivie avant l'examen d'autres documents, notamment les relations du P. Giuseppe-iMaria da Russeto, missionnaire capucin au Sohio pendant 16 mois, d'avril 1672 à août 1673.

Pour comprendre la situation du iSohio à l'arrivée des franciscains flamands, il faut exposer la succession et le sort des missionnaires capucins au Sohio de 1671 à 1673.

(Après la mort du P. Filippo da Siena, le 15 février 1671, le préfet Crisostomo da Genova envoya pour prendre la relève un vétérane 'de liaidiviité (missionnaire au Congo, le P. Antonio da Seravezza, arrivé en 1654 avec le P. Filippo da Siena et le Frère Leonardo da Nardo. Le P. Antonio entra en conflit avec le comte Estêvão da Silva eit, en mars 1672, il dut de déclarer excommunié pour des motifs tout à fait essentiels et partit ensuite pour Loanda. Après deux jours de chemin, il fut attaqué par des noirs de Sohio, traîné sur le sol avec sa propre corde et frappé à coups de pied et de poing. On lui fit subir toutes sortes d'humiliations, on le menaçait de mort et on lui plaçait même un couteau sur la gorge. Ne pouvant poursuivre son chemin vers le sud, il retourna vers Sohio, passa le fleuve Zaïre dans le royaume d'Angoy et voyagea plusieurs jours parmi les païens jusqu'à Molemba au Loango. Il s'y embarqua pour Loanda, où il put enfin arriver gravement malade en août 1672: il y mourait saintement, atteint d'hydropisie au mois de décembre suivant. Il avait fidèlement travaillé aux missions du Congo pendant près de 19 ans et parlait parfaitement la langue indigène<sup>(69)</sup>.

Après le départ du P. Antonio da Seravezza, en mars 1672, le comte Estêvão da Silva de Castro fit de vives instances auprès du préfet de Loanda, déclarant que si, par suite du manque de missionnaires, les âmes de ses peuples se perdaient, il n'aurait pas à en rendre compte à Dieu. Le préfet envoya alors le P. Giuseppe-JM'airia da DBusis'eto, prédicateur, arrivé à Loanda depuis 1667 avec le P. Placido da Cassino, prêtre parti de Lisbonne en septembre 1671 et

i<sup>(69)</sup> *Arch. Prop. S. R. C.*, (Africa, Congo, t. I, fol.453-454. Crisostomo da Oenova à la Propagande. Loanda, le 2 juin 1674.

arrivé en Angola depuis janvier 1672. (Les deux missionnaires furent reçus en triomphe fin avril 1672; ils ne pouvaient retenir leurs larmes en voyant tant de dévotion et les démonstrations d'amour et d'affection de toute la population. Les enfants de l'école les précédaient en procession avec la croix et une bannière, chantant dévotement les litanies et d'autres prières; venaient ensuite les confrères de Saint François suivis de beaucoup de membres de la noblesse. Derrière eux venait le capitaine général du comté suivi d'un bon nombre de mousquetaires et d'archers, marchant au son des tambours et des trompettes. Arrivé à l'endroit où se trouvaient les missionnaires, le capitaine général fit les cérémonies habituelles et reçut la bénédiction, puis il fit donner une salve de mousquets en l'honneur des pères. Le cortège les conduisit ensuite jusqu'à l'église où ils entonnèrent le *Te Deum*. Puis, après la bénédiction, tous s'en retournèrent dans leurs maisons. Le P. Giuseppe-Maria da Busseto reçut le même triomphal accueil en avril 1674.

Le P. Giuseppe-Maria, tout en faisant l'éloge de la piété de ses ouailles, fait cependant remarquer que, pendant la guerre, un grand nombre de chrétiens et des meilleurs du comté avaient perdu la vie et «que île peuple ignorant des «environs, venu à Sohio, se souleva et voulut retourner à ses rites païens; heureusement, la noblesse les en détourna. La situation deviendra plus difficile pour les missionnaires après la mort du comte Estêvão, le 11 août 1672.

A ce moment, un nommé Pedro de Castro s'empara du pouvoir par stratagème et put prendre possession du trône de Sohio par la force des armes le 13 août 1672. Il réussit à cacher la mort d'Estêvão pendant deux ou trois jours et évita l'élection, se faisant reconnaître par les nobles en inspirant la crainte et proférant des menaces. Finalement tous le reconnurent, reconnaissant ainsi cette usurpation et tyrannie.

Le P. Giuseppe-Maria da Busseto procéda alors aux funérailles du comte Estêvão, mais il refusa de suivre le cortège «après les cérémonies, car le chemin qui conduisait à l'église São Miguel, lieu de sépulture des comtes, «était parsemé de paille, d'épines, de ronces et de saletés, suivant la coutume païenne.

Malgré les objurgations du missionnaire, le peuple refusa alors de suivre la «croix, déclarant que, par cette action indigne, le missionnaire ne se montrait pas fils de l'Église romaine.

Devant le refus du missionnaire de donner la sépulture au comte

Estêvão dans ces conditions, le peuple menaçait le P. da Busseto, voulant avoir par la force ce qu'il ne pouvait obtenir en justice.

Si le P. Giuseppe-Maria da Busseto n'avait pas été protégé par les nobles, les événements auraient pu tourner au tragique pour les missionnaires; en passant devant l'église et l'hospice des capucins, les gens du peuple proférèrent injures et menaces. Le P. Giuseppe-Maria da Busseto attribue cette attitude au nouveau chef Pedro qui s'était emparé du pouvoir par malice et perversité. Le dimanche et lors de la fête du 15 août, probablement sur l'ordre exprès du nouveau comité, beaucoup ne vinrent pas à l'église des pères.

Dès le début, ce comite l'Inde exerça son pouvoir d'une façon injuste et tout alla de mal en pis; son despotisme s'exerçait non seulement contre ses hommes, mais aussi contre l'Église, il encourut de nombreuses excommunications pour avoir voulu s'occuper abusivement des affaires ecclésiastiques et, le 7 mai 1673, il provoqua un violent conflit. Il avait fait arrêter l'interprète des pères devant l'autel majeur, en pleine cérémonie, le faisant traîner en prison. Le P. Giuseppe-Maria da Busseto le déclara alors de vive voix excommunié avec tous les complices du délit, puis il fit afficher l'excommunication à la porte de l'église. Le gouverneur de Ghiova, frère du comte vint alors à l'église avec des hommes armés; cependant il ne réussit pas à ébranler le missionnaire, qui, malgré les menaces, refusa d'enlever la proclamation. Finalement, le comte céda et se soumit à la pénitence et à l'absolution. Le P. Giuseppe-Maria da Busseto était resté seul missionnaire capucin avec le frère Leonardo depuis la mort du P. Placido da Cassino, le 27 octobre 1672 (70). Il était heureusement aidé dans son ministère surtout pour les baptêmes par un prêtre noir de Sohio, formé par les capucins et ordonné au Portugal, nommé Francisco Fernandez. Ce prêtre allait régulièrement dans la brousse, faisant dans les villages 300 à 500 baptêmes par mois et il célébrait la messe pour le comte Pedro da Silva.

Le 13 avril 1673, pour vexer les capucins, le vicaire général du Congo, le chanoine congolais Miguel de Castro de la cathédrale de São Salvador, concéda ce prêtre noir au comte de Sohio. Dans la

(70) *As ch. Prop.* (S. R. C. Africa, Congo, t. I, fol. 9-15. Relation du P. Giuseppe-Maria da Busseto sur les Sohio et les missions du Congo. Rome, 1677.

lettre de nomination, il déclarait que le comte de Sohio avait besoin d'un prêtre pour sa chapelle et que Dom Francisco Fernandez serait curé du comté. En temps que vicaire général *sede vacante*, il l'autorisait à prendre possession de sa paroisse, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, suivant les constitutions du diocèse.

Les capucins considérèrent comme abusive cette nomination comme curé dans une mission qui relevait de leurs soins depuis 1645, date de leur arrivée au Congo.

Dom Francisco Fernandez de Sousa ne chercha d'ailleurs pas à abuser de la situation. (Après avoir remplacé les capucins en 1674 pendant leur absence momentanée de Sohio, il se retira à Loanda, où il avait été nommé chanoine par le roi de Portugal le 23 juin 1673. Il y remplit ses fonctions pendant de nombreuses années <sup>(71)</sup>).

Après 16 mois de séjour à Sohio, d'avril 1672 à août 1673, Giuseppe-Maria da Busseto rentra à Loanda pour soigner sa santé, ayant presque entièrement perdu la vue. Il laissait la mission, pensait-il, remise en ordre et en paix.

Il sera remplacé à la tête de la mission en août 1673 par un capucin simple prêtre, Andrea da Buti <sup>(72)</sup>, arrivé à (Loanda avec le P. Placido da Cassino le 26 janvier 1672. Andrea da Buti n'avait fait qu'un court séjour en mission, à Bamba, avec le P. Ambrosio da Firenze. » Il ne connaissait pas encore bien la langue congolaise et n'avait pas l'autorité de son prédécesseur. C'est lui que les franciscains flamands trouveront à leur arrivée à 'Sohio avec le bon frère Leonardo. En décembre, il sera aidé par le P. Tommaso da Sestola, capucin de la province de Bologne, prédicateur capucin, arrivé également en janvier 1671<sup>(73)</sup>).

<sup>(71)</sup> *Ibid.*, fol. 356. (Lettres patentes de Miguel de Castro. ;Sao Salvador, le 13 août 1673. — L. Ja'din, *Le clergé séculier et les capucins du Congo et d'Angola aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XXXVI, 1964, p. 231.

<sup>(72)</sup> (Andrea da Buti, Benedetto Nancini, fils d'Andrea, baptisé le 13 septembre 1638, appartenait à la province «des capucins de Toscane, où il était entré le 26 août 1666. Il partit de Lisbonne comme missionnaire le 6 septembre 1671. Après son expulsion de «Sohio le 25 décembre 1673, il rentrera dans la ville de Loanda, via Molemba avec les franciscains flamands. Il fut envoyé à Massiangano où il fit plus de 6.000 baptêmes® en deux mois. Il ira plus tard à la mission de Benguella, où il mourut en août 1677.

<sup>(73)</sup> Tomaniaiso da Sestola appartenait à la province »de Bologne, Il partit pour Loanda avec Andrea da Buti. Il sera supérieur de 'Sohio après le second

A ce moment, le préfet Crisostomo da Genova avait appris l'arrivée des missionnaires flamands et il donna à Tommaso da Sestola obédience en même temps pour le Loango: il devait s'y rendre dans le cas où le séjour à Sohio s'avérerait impossible pour lui à cause de la présence des franciscains 'étrangers. Le préfet avait appris qu'un membre de la famille de l'ancien roi de Loango, baptisé en 1663 par Bernardo da Ungheria, avait occupé le trône et désirait, étant baptisé, la présence d'un missionnaire. Tommaso da Sestola s'établit à Sofrío et sera avec Andrea da Buiti la victime de la rancune du prince Dom Pedro da Silva de 'Casitro le 25 décembre 1673.

Connaissant maintenant avec plus de précision la situation de la mission des capucins au Sohio en 1673, nous pouvons reprendre l'exposé de l'odyssée des franciscains flamands que nous avons laissés à Molemba, attendant au début d'août 1673 l'occasion de se rendre au Sohio, but de leur long voyage.

Lourenço-Luis de Capella fut attristé par l'ainimonoe de la mort die Dom Estêvão 'da 'Silva, survenue l'année précédente le 10 août 1672. A son arrivée à Sohio, le prince Dom Pedro accusa l'amibassadeur d'avoir mal défendu en Hol'land l'a; cause du Sohio et il voulut même ile 'soumettre à l'épreuve barbare de *Yincassa*. L'amibaisisadeur apportait cependant l'annonce de la prochaine arrivée des franciscains flamands et il lui présenta une lettre de recommandation de Jean de Neercassel, vicaire apostolique de Hollande. En août 1673, Dom Pedro écrivit donc, coup sur coup, deux lettres à Comeille Wouters, préfet des récollets, le pressant de venir au plus tôt au Sohio.

Les pères récollets, après avoir fait visite au roi du Loango, lui avaient exposé le but de leur voyage; ils ne reçurent pour toute réponse qu'un sourire lorsqu'ils parlèrent de Dieu et de conversion. Un portugais de iMolemba appelé Brandão, bon chrétien, leur accorda une généreuse 'hospitalité. Le pays leur paraissait fertile, mais n'était pas cultivé, la région était montagneuse, les cases souvent ornées de fétiches ou statues peintes de couleurs grise et rouge avec

séjour de Giuseppe wMaria da Busseto au Sohio de 1674 à 1676. Il rentrera en Italie après un séjooir de quinze mois au Brésil, en 1678. Il reviendra à Loanda -en qualité de préfet apostolique le 27 septembre 1687 et y mourra le 11 mai 1689.

les yeux brillants. dis se fendirent de là à Cafoinda, où le IP. Cornetille Wouibers reçut la première lettre de salutations de iDom Pediro <<sup>74</sup>>:

«Que Dieu protège Votre Paternité. Pour moi, je *dis*: *Benedictus sit et laudabilis Deus altissimus* et je suis prêt à saluer Vos Paternités. J'ai été très heureux de recevoir la lettre de l'évêque annonçant votre arrivée. Je serai encore plus heureux si vous arrivez sans retard. Il n'y a rien à faire à l'endroit où vous vous trouvez, pays des hérétiques.

Ayant salué Vos Paternités, je veux vous interroger au sujet de l'ambassadeur qui est venu sans vous et par une autre voie. Que le Seigneur vous garde.

(s.) Le fils spirituel de Votre Paternité, le prince de Sohio et seigneur universel du royaume du Congo Pedro da Silva.

Écrit le 27 i(a)ouït par il'iinterprète de la cour, sur l'ordre du prince».

'Une ;seconde lettre'était plus pressante encore:

«J'ai reçu avec grande joie les lettres de Votre Paternité annonçant mt son arrivée. Que Dieu favorise votre arrivée jusqu'à nous. J'ai appris la nouvelle de votre arrivée par l'ambassadeur Lourenço, mais nous apprécierons encore davantage votre présence. Le porteur de la lettre est Dom Francisco qui vous saluera. Je l'ai envoyé pour cela à Loango. Je lui ai ordonné ainsi qu'à Dom Andrea, superintendant de notre cour de vous prier de venir. Que Dieu conduise Votre Paternité et vos personnes (<sup>75</sup>)».

De Cabinda, les envoyés conduisirent les pères, grâce à un navire holland'aa's, jusque à Sohio, où ils furent reçus le 27 septembre 1673 en triomphe avec des salves de mousquets<sup>1</sup>. Le chef de guerre, de nombreux notables et le peuple les acclamèrent, venant à leur rencontre, baisant la main des pères. Us les conduisirent avec beaucoup d'honneur à la cour du prince. Nous y retrouvons le protocole suivi lors de l'entrée du P. Giuseppe-Maria da Busseto en avril 1672 <elt mars 1674. Nous suivrons de rapport des récolliets repris dans la *Compendiosa descriptio*.

(<sup>74</sup>) Mairoellino da 'Qivezzia, *Le missioni irancescane*, t. ÿII, op. oit., pp. 155-156 et 215-225.

(<sup>75</sup>) *Archives de Weert-Alverne, Compendiosa descriptio, op. cit, foi. 91-92.* — 'Marcelino da Civezza, *Missioni irancescane, op. dit., pp. 216-217.*

Dom Pedro da Silva reçut en audience les trois missionnaires: Il était assis sur son trône, un bonnet blanc sur la tête, le cou couvert de colliers, gonflé de la majesté royale. (Il se leva à l'arrivée des pères, regardant leurs habits et leurs vêtements et leur souhaita la bienvenue à Soho. Le préfet Wouters exposa alors le but du voyage et de la mission dans un discours de circonstance, disant qu'ils allaient consacrer leurs sueurs pour le salut du Soho, avec son agrément. Il fit son discours de la façon dont on parle en Belgique, le tout dit avec piété. Le préfet offrit ensuite quelques petits cadeaux.

Le prince agréa le discours et remercia les pères, disant publiquement qu'il était content de leurs personnes. Les présentations terminées, on apporta douze longues racines pour apaiser leur faim.

Les franciscains se rendirent ensuite près des pères capucins pour les saluer et, dès le début, parler de la mission. Ils entrèrent dans l'église du couvent pour remercier Dieu, furent aimablement reçus par (les capucins en prirent leur repas avec eux.

Les capucins s'offensèrent d'abord de l'objet de la mission; ils apportèrent rapidement la commission que leur avait confiée le Saint-Siège et les ordres du roi du Portugal accordant l'exclusivité de ces missions aux capucins d'Italie.

Après s'être exposés à tant de périls et avoir déployé tant de ferveur, il allait falloir se résigner à abandonner la mission, car il n'y avait qu'un faible espoir de réussir à se faire accepter, en présentant de très humbles requêtes au préfet des capucins de la mission. C'est lui seul qui pouvait admettre comme collaborateurs ceux qui par zèle des âmes étaient venus jusqu'au Soho. Le préfet demeurait à Loanda et possédait l'autorité apostolique sur tout le royaume du Congo et les missions d'Angola. Le P. Corneille Wouters lui écrivit la lettre suivante, y joignant les lettres patentes de l'internonce Airolti et les demandes expresses du prince de Soho :

«Très Révérend Père préfet et supérieur,

!En toute révérence et respect, je vous présente incluses les copies des lettres patentes de Mgr l'internonce et du P. provincial. V.R. pourra voir également la demande du prince et notre mission dans ces régions. Comme il est mis dans les lettres patentes que nous devons nous soumettre au supérieur apostolique qui se trouve dans ces régions, je le fais en mon nom et en celui de mon compagnon le P. Gérard Corluy, prêtre prédicateur et confesseur. Les

autres pères dont les noms sont indiqués dans les patentes ne sont pas arrivés jusqu'ici. J'ai recours à V. R., offrant tout respect et soumission en tout ce qui 'concerne les missions. Nous nous proposons très fermement de vivre en paix et concorde avec les PP. capucins de ces missions et nous proposons, avec l'approbation de Votre Paternité, 'de (travailler courageusement dialnis la vignle du Seigneur. En attendant votre réponse, ... <sup>(76)</sup>».

LA la supplique, le P. Wouters joignit demie 'la copie des lettres patentes de Carlo Francesco Airoldi donnant les pouvoirs au préfet Comeille Wouters et à ses compagnons, en date de Bruxelles, 6 novembre 1672 <sup>(77)</sup> et les facultés accordées aux missionnaires récolikits pair leur provincial Gurllaiumie (Herincx, datées d'Anvers, couvent des récollets, 26 octobre 1672 <sup>(78)</sup>). Ceis textes en latin seront de nouveau remis en mars 1674 et seront soigneusement recopiés par le nouveau préfet des capucins arrivé à iLoanda le 12 décembre 1673 et adressés à la Propagande, en juin 1674.

(Dans une seconde lettre, confiée au P. Gérard Corluy, en décembre, le P. 'Comed l)le Wouters plaيدا avec plus d'insistance encore <la (cause de 'la mission:

«Très Révérend père IPréfet et supérieur apostolique,

J'ai appris par une triste expérience combien la moisson est grande et les ouvriers peu nombreux, d'où je suis persuadé que par cette occasion nous avons été envoyés par Dieu comme administrateurs spirituels pour le service de ceux qui attendent l'héritage. Pour la seconde fois, nous offrons nos personnes avec la copie des lettres patentes. A cette fin, nous demandons l'autorisation et la bénédiction de V. R. 'pour remplir notre office comme il se doit. En l'absence de cette autorisation, nous n'avons pas entrepris d'exercer notre ministère. Nous ne voulons pas troubler la paix de ce missionnaire ni le gouvernement de V. R. et voulons satisfaire à notre conscience. Nous cherchons en effet le salut du prochain, mais ne voulons pas compromettre le nôtre en négligeant l'obéissance. 'Que V. R. considère combien de périls nous avons -cours

i<sup>(76)</sup> *Archives de Weert-Aîverne, Relatio compendiosa*, op. cit., fol. 92. — iMairodlliniio dia Oivtsizzia, *Missioni franoescane*, <t. II, op. cit., p. 211. Il me semble pais que cette 'lettre soit parvenue an IP. 'Crisostorno da 'Genova, préfet à ;Loatndia.

|<sup>(77)</sup> *Arch Prop.*, S. R. C. G., t. 457, fol. 366.

|<sup>(78)</sup> *Ibid.*, t. 457, fol. 367.

en mer pendant huit mois et demi, notamment en (bravant le danger des naufrages 'avant d'arriver ici pour secourir les âmes en péril.

Veillez considérer notre zèle pour supporter encore de plus grandes souffrances là où V. R. nous enverra et nous permettra d'aller. Je ne puis écrire plus clairement, j'ai déjà fait tout ce qui dépend de moi et ce que je peux faire pour accomplir la volonté de Dieu et de vobres supérieurs. (Pour ce qui nous concerne, Votre Paternité daignera considérer, en y réfléchissant devant Oieu, ce qui convient et voudra bien me le faire connaître pour que je puisse m'y conformer.

J'écris cette lettre pour rappel, parce que j'attends la réponse avec impatience<sup>(79)</sup>».

Les franciscains attendirent à Sohio la réponse du préfet capucin de iLoanda à ces deux lettres pressantes. Pendant ce temps, à la prière du P. Andrea da Buti, ils s'abstenaient d'exercer aucune juridiction, pour ne pas risquer de tomber dans les censures ecclésiastiques menaçant ceux qui s'immisceraient illicitement dans une mission confiée privativement à d'autres. Très souvent cependant, ils officèrent à la chapelle de la cour du prince et, devant d'autres habitants de Sohio, dans l'église des capucins. Ils étaient toujours prêts à faire obéissance à ce qui plairait à l'autorité apostolique et au ben 'plaisir des oapuidiints<sup>1</sup>, auxquels ils (témoignaient la plus grande déférence.

Il Le P. Gérard Corluy dressa le tableau détaillé de la situation de la mission de Sohio dans une lettre au P. Herincx, provincial des récollets de Flandre: Après deux mois de séjour au Sohio, il 'était retourné au Loango à Molembe, espérant y trouver un navire se rendant à Loanda, où il désirait voir le préfet des capucins.

■«Je désire que V. R. sache ce qu'est la province de tShoào et sa s/tuaitiom au moment die notre arrivée. Je m'y suis cependant resté que deux mois, faisant attention à toutes choses.

Sohio est un pays très vaste qui s'est annexé sept ou huit domaines aussi grands que des provinces. L'exercice de la religion catholique y est pratiquement réservé à lia localité de Sohio et.

i<sup>(70)</sup> Arch. *Weert-iAiveme, Compendiosa descriptio, op. cit., fl. 93. La lettre du P. Corneille Wouters fut écrite avant T survivée du P. Tommaso da S estol a a Sohio, en décembre 1673.*

encore, n'y esit-il célébré que très modestement. A notre arrivée, nous avons trouvé un seul missionnaire capucin avec un frère laïc, vivant tous deux «d'une façon exemplaire, mais enseignant rarement la religion chrétienne.

Il y a aussi un prêtre noir, né à Sohio, ordonné à Lisbonne; mais d'après ce que nous avons constaté jusqu'à présent, il «connaît à peine ou semble ne pas comprendre un mot de latin. Le P. capucin comprend le laitim, mais ne peut le parler. Aussi, [Révérend Père, vous pourrez imaginer comment ce peuple si nombreux peut être formé dans la connaissance des moyens de salut alors qu'il est privé de la prédication de la parole de Dieu.

Le prince nous a donné pour un temps une case pour habitation, mais elle est très petite. Jusqu'à présent, «nous y vivons en vrais pauvres, remplis cependant de consolations spirituelles. Chaque jour, nous déplorons qu'une population si considérable et peu instruite manque d'ouvriers. Nous ne sommes pas certains que le préfet des capucins à Loanda voudra nous admettre et ignorons si nous pourrions porter une main secourable à une mission qui par décision de la Congrégation de la Propagande appartient aux capucins. Pourrions-nous apporter des fruits spirituels dans le grenier du Christ et de l'Église ?

Le frère laïc [Leonardo da Nardo] a résidé pendant 20 ans dans la mission. Il instruit la jeunesse; d'après ce que j'ai observé, il n'a pas plus de 12 ou 15 élèves chaque jour. C'est un homme âgé et de vie exemplaire comme le prêtre [Andrea da Buti], qui confesse par interprète, comme c'est d'usage. Il est fort occupé par le baptême des enfants et reste pratiquement toujours à Ha maison.

Le prêtre séculier [Francisco Fernandez] va parfois dans les villages ou chefferies du dehors et baptise parfois en un mois 300 personnes et même davantage. Ces «chrétiens sont ainsi baptisés, mais ils restent sans instruction, sans catéchisme et sans recevoir les sacrements, ce qui nous était pénible à voir et constater.

Cependant, dès que le préfet de Loanda [Crisostomo da 'Genova] eut appris que quelques pères récollets étaient arrivés à Sohio, il envoya aussitôt un autre père capucin avec une double obédience; ce bon père [Tommaso da Sestola] nous le rapporta lui-même: il devait aller au Sohio ou à Loango. Nous trouvant à Sohio, il y resta. (La raison en sera facile à saisir par V. R., car si nous avions été encore au Loango, il y serait venu, bien qu'il n'y eût aucun

catholique en ce pays; que pourrait faire, en effet, un seul homme au milieu des païens pour les éloigner de l'influence du démon, des superstitions et des féticheurs. En vérité, si nous étions cent missionnaires, je l'admettrais et on pourrait encore dire que ce serait peu. Les royaumes de Congo, Loango et Angola et tous les pays jusqu'au Cap de Bonne-Espérance sont immenses et fort peuplés. A part un petit nombre de chrétiens, les habitants sont tous païens i<sup>(80)</sup>.

Le Sohio a été dépeint en Hollande sous des aspects variés, mais non complets: on a présenté seulement ce qui sautait aux yeux. On doit en soustraire ceux qui sont baptisés et catholiques de nom mais païens dans leur façon de vivre et voués à la débauche, adonnés aux danses lascives, comme nous l'avons décrit plus haut pour le Loango.

Ils changent la nuit en jour et le jour en nuit, se remplissant l'estomac de boisson et l'air de leurs clameurs. (Par leur mauvaise manière de vivre, ils montrent à peine la candeur du noir. Au début, ils se montraient comme des princes, mais c'était par crainte du Châtiment. (De la sorbe, ils n'obéissent pas à l'Église; ils abandonnent bientôt leur zèle sincère pour la vertu et l'esprit de la foi. Ils construisent de petites huttes de feuilles de palmier pour nous, puis ils n'offrent plus que rarement du vin de palme qui était presque de l'eau. (Pour la nourriture, il y a du poisson, de la viande de chèvre ou de porc et, comme grain, du maïs. La nourriture ordinaire est le manioc, des racines trempées dans l'eau bouillante. Il faudrait voir les pauvres, ils manquent encore plus de bonnes mœurs que de nourriture. Le prince lui-même possède pour son trésor royal 19 vaches de petite taille, des poules, plusieurs porcs. Son palais comporte des cases assez nombreuses, plus hautes et plus vastes que les autres cases. Pour y entrer, il faut passer par un labyrinthe et plusieurs enceintes; c'est cependant dans un bien pauvre décor qu'il habite majestueusement.

Les dimanches et jours de fêtes, les nobles se réunissent sur la place contiguë au palais pour accompagner le prince à la messe. Ils animent le spectacle par des sauts et des jeux d'armes de caractère exotique. Le chef de guerre se tient prêt devant le palais du prince et se précipite à terre, s'y agitant comme un canard. Il se couvre la tête

<sup>(80)</sup> Arch. Weert-Aiverne, *Compendiosa descriptio*, op. cit., fl. 94.

de poussière et de saleté, fait vibrer son épée dans l'air, se tournant de tous côtés et procède avec des passes d'armes comme un escrimeur. Il court tout autour de la place, mais d'un air martial; tantôt il paraît se précipiter sur l'ennemi, tantôt il excite tous les autres au combat. Bientôt trois ou quatre nobles se précipitent vers lui, l'entourent de leurs cris en proférant de formidables clameurs comme pour le frapper et inspirer l'horreur. D'autres bientôt les remplacent jusqu'à ce que tout le cercle des guerriers y passe: ils sautent, se précipitent vers le prince de façon belliqueuse; ensuite lui-même se mêle à leurs groupes et fait les mêmes manoeuvres que les autres. Après ces exercices effectués suivant la coutume des noirs, ils s'avancent tous pour la messe.

¶ Ils font, comme les enfants, grand cas de Choses insignifiantes, s'en prévalent et s'en revêtent.

¶ Lorsqu'ils apportent de la nourriture ou de la boisson aux missionnaires, il faut leur donner des rosaires ou des dizaines de chapelets, des médailles ou autres petites choses de Belgique. La fille du prince défunt vint elle-même mendier quelque chose, présentant en échange un peu de tabac. Les biens du prince précédent sont cédés à son successeur. Les pères n'avaient pas l'habitude de prendre du tabac, elle venait pour en être payée et non pour l'offrir gratuitement.

Le frère germain du prince avait estimé que les récollets m'avaient pais assez d'égards pour son Excellence et «négligeaient leurs devdms de courtisans. Il y veilla en leur faisant dire par un officier de la cour que s'ils voulaient réparer leur manque d'égard, ils lui envoient en cadeau les sandales, chausses et habits usés qui leur avaient servi pendant leur voyage en mer. C'est grâce à ce petit cadeau demandé d'une façon importune qu'il oublia sa rancoeur; il le reçut comme un honneur et s'en alla ainsi vêtu se pavaner tout glorieux devant îles autres (notables, comme s'il était tmanJti d'un ornement de distinction qui il' aiurait pllaidé alu-dessus des autres nobles.

Leurs usages et façons de faire étaient très désiagrégablas pour des Belges, mais nous ne désirions que les richesses spirituelles; aussi leurs usages ne nous auraient pais tellement déplu si (Seulement ils avaient été chrétiens. Le prince lui-même 'était fait comme les autres, il était poussé par la vanité plus que par la sincérité dans ses rapports avec les pères récollets; en voici quelques exemples:

Le 29 septembre, c'était le troisième jour depuis notre arrivée.

Le commissaire de la 'Compagnie des Indes qui inouïs avait amenés dans sa barque, constatant qu'il ne trouverait que peu d'avantages, pensa à soin-retour.

¡Dès que le prince l'apprit, il appela les récollets et leur demanda si les Hollandais viendraient à Sohio pour faire du commerce. Il se montra fort irrité de la réponse des pères disant qu'ils l'ignoraient. Comme si les pères avaient été responsables ou complices de leur décision, il proféra des menaces en brandissant son poignard, au cas où les Hollandais ne lui apporteraient pas du blé et du vin, car c'était dans ce but qu'il avait admis les pères franciscains récollets à Sohio, disait-il; dans le cas contraire, ils seraient obligés de s'en retourner. 'Ce jour-là et les 'jours isuüviainits, le pniinice m'envoya presque rien aux récollets pour leur nourriture, ce qu'il aurait fait sans celia, et c'était le signe de sa réaction.

Après huât jours, voiuiliainlt offrir la messe, le prince appela le préfet à la cour, revêtu de ses ornements sacerdotaux et avec l'ais-peigès comme de coutume. Le préfet se trouvait à la chapelle pour conduire le prince, mais celui-ci, sans rien dire, se rendit à l'église des capucins.

Le 14 octobre, les récollets espéraient que le prince se serait réconcilié avec eux, car il avait expressément demandé qu'une messe soit célébrée par les récollets dans l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs à une demi-heure du palais, mais cet espoir s'évanouit totalement.

Tandis qu'ils étaient admis à une conversation familière avec le prince et parlaient d'une habitation convenable pour les cérémonies religieuses, le préfet (récollet) demanda à avoir la chapelle abandonnée de Notre-Dame de Pinda, pour garder -cette chapelle et la ¡statue miraculeuse de lia Vierge; le prince répondit sur uin ton indigme qu'il refusait: «lia Vierge m'avaiiit pais besoin, dit-il, d'être gardée par les pères; la statue était très lourde et peu facile à emporter. Elle était située dans un lieu désert et écarté et gardée d'une façon vulgaire et non Chrétienne.

On crut alors que le prince avait été offensé parce que les pères voulaient obéir au préfet des capucins de la- mission ou s'éloigner sans tenir compte du prince. Les récollets auraient aimé choisir cet endroit de Pim-da, parce que, d'après la tradition, la chapelle avait été autrefois édifée par les franciscains et que leur couvent avait été construit tout près par les habitants. Ce qui les inclinait

encore plus à ce choix, c'était une statue en (bois de saint Antoine, en habit de l'ordre, déjà en partie ruinée par le temps. iPinda était situé sur les rives du fleuve, dans une vallée délicieuse à voir, plus agréable que le reste de Sohio et plus favorable pour la santé.

Cinq jours plus tard, le prince, sans consulter les pères, leur destina, l'établit et érigea une petite case toute voisine du petit couvent des capucins. Le lendemain', il la faisait entourer d'une enceinte. Il la fit faire avec tant de hâte et tellement près des capucins qu'elle parut à ceux-ci un présage prémonitoire, et qui n'ébailt pais vain, à leur prochaine expulsion d<e Sohio. La relation passe ensuite aux événements de décembre.

Le 22 décembre, le prince Pedro appela à sa cour les pères capucins avec le préfet des pères récollets. Il se plaignit avec des gémissements simulés, disant son grand étonnement de la longue sécheresse qui accablait le Sohio. 'Il était opportun et nécessaire d'obtenir de la pluie pour cette terre où régnaient la foi et la piété. Or ;Dieu n'y envoyait pas de pluie, alors que les infidèles des peuples situés aux frontières du Sohio jouissaient de pluies abondantes: Dieu favorisait leurs champs. Il attribuait aux missionnaires la responsabilité d'une si grande misère pour les gens du pays. Le Sohio avait été frappé d'excommunication et par suite les pluies en avaient été écartées. Il ordonnait donc de lever les censures et d'enlever par là les obstacles et le noeud.

Il feignait hypocritement le plus grand déplaisir et déclara charger les pères d'obtenir de la pluie dans les trois jours, afin que la présente année soit arrosée. Il menaçait d'intervenir si dans trois jours et demi 'écoulés, il ne tombait pas d'eau sur le Sohio.

Le préfet des récollets fit alors observer que cette objection était peu fondée et qu'il était lui-même hors du pays et absent lorsque l'excommunication avait été portée. Il exposa cependant avec intrépidité la nécessité de porter des censures et s'appuya sur des textes doctrinaux de la lettre de saint (Paul aux Corinthiens. Il poursuivit en niant la nécessité d'avoir de la pluie dans les trois jours.

Le prince dit aussitôt qu'il reconnaissait l'innocence des pères récollets et fit tomber toutes les responsabilités sur les capucins.

Le plus ancien des capucins [Andrea da Buti] interpellé par le comte, dit que l'excommunication avait été portée pour des nécessités pastorales, suivant l'usage de l'Église. Cette excommunication

était encourue par -ceux qui agissaient avec violence contre les prêtres, l'excommunication visait également ceux qui étaient prêts à favoriser ce crime. Le père dit qu'il était temps de se réconcilier en faïisaint amende hanoraibl'e elt de se délivrer ainsi de ce lien et rendre lia padx aix ohé trams. Au sujet de la pluie, iil m'avait lien fait ou -entendu. Il fit cette réponse avec courage.

Cette réponse parut insupportable pour le prince.

L'autre capucin [Tommaso da S estola] répliqua au prince par plusieurs arguments: il n'était qu'à peine depuis un mois à Sohio ■et y était en qualité d'aide pour le premier. Il ne retenait pas la pluie de ses mains, mais proposait de prescrire les prières ordonnées par l'Église *pour* demander cette faveur. Mais Dieu n'exaucerait pas le SOhio si les excès précédents s'y multipliaient ou si on pouvait y pratiquer l'idolâtrie au su et avec la tolérance du prince. 'C'est à ces excès qu'ils pouvaient attribuer .la stérilité de la terre.

Il concéda cependant pour la consolation des 'bons que Dieu parfois retire aux bonis des bi-ems temporels pour les établir d'ans les richesses des dons étemels et que Dieu leur pardonnerait leurs excès.

Dieu n'aime pas ceux qui ne comprennent pas ce qui -est de Dieu. Il avertissait le prince par l'expression de ces vérités viriles.

Poursuivant cette réplique, le père déclara qu'il ne fallait pas attribuer 'le mal à ceux qui -étaient attachés aux missionnaires, mais bien à ceux qui étaient pour le prince. S'il y avait quelque malheur à craindre, les missionnaires, dit-il, 'étaient prêts à mourir avec notre P. Wouters dt ils le considéreraient comme une grâce. Et sur ces propos, ils quittèrent le priimce.

III est à noter que la nuit suivante, alors que le ciel était serein et rempli d'étoiles, il tomba cependant beaucoup de pluie et le Sohio fut arrosé avec surabondance. Le P. Wouters en fut réveillé la nuit et se dit que les missionnaires n'étaient pas encore faits cette fois pour le martyr; il en fit tristement la déclaration à son compagnon [le frère Lambrechts]. La pluie ne pouvait cependant éteindre un feu si fort couvant sous la colère surexcitée du prince.

Aux matines du dimanche de Noël, le prince vint dains l'église des capucins. Il s'était confessé au prêtre noir et il reçut la communion pendant la messe, mais avec quelle dévotion et quels sentiments spirituels ? 'La tragédie qui suivit, le dira:

A l'heure du dîner du jour à la cour, des (nobles s'amènèrent

en nombre coiran'e d'ihaïbitude, suivant en cela l'usage du pays. Le peuple aussi vint nombreux.. Le piriinioe lies conduisit tous dans son sanctuaire et monta s'asseoir sur son fauteuil, comme pour faire un discours du 'haut de la chaire.

Il se mit alors à déblatérer 'contre les capucins et à exciter le peuple par ses mensonges, disant que le prince était publiquement méprisé dans sa dignité par les capucins, qui l'accusaient publiquement de paganisme, d'adultère et d'autres fautes. Il dléclia aussi que l'un d'eux avait annoncé qu'il ne pleuvrait pas sur .le Sohio pendant trois ans et demi en punition de leurs péchés, pour qu'ils soient anéantis par la faim.

Dans son discours malheureusement interprété, le prince annonçait aussi qu'il y aurait une guerre menée par les Portugais à l'instigation des capucins. Il fit cette déclaration en mentant évidemment. Interrompant, dans sa fureur, son discours qui préparait la tragédie, il s'écria: qu'ils partent immédiatement, qu'ils retournent à Loanda et excitent les Portugais à la guerre à l'instar de leurs prédécesseurs. Le 'Sohio a déjà assez de force pour résister à l'attaque et repousser tous ceux qui lui feraient la guerre.

Il étalait 'évident qu'adulai excités, ces noirs cruels alliaient s'abandonner à leurs violences. Ils coururent aussitôt au monastère, lièrent les deux pères capucins et le frère et 'les poussèrent brutalement dans la cour du prince. Sur la volonté du prince, le frère fut déclaré innocent et reftouttina au couvent isous la garde ides soldats. Les deux pères entourés de cordes, les vêtements déchirés, furent précipités la tête sur (le sol -et fraürués sur le chemin, rampant et heurtant les aspérités. Ils 'leur couvrirent la tête et emplirent la bouche de poussière et de boue au point de leur couper la respiration : tantôt ili® les trafiniadent par les jambes, tantôt le® soulevaient 'à l'envers, leur arraichiatiit la barbe et leur tirant les cheveux de la couronne [tonsure religieuse]. On frappa au visage surtout le plus âgé [(Andrea da Bulti], lui appliquant des soufflets violents aiu point que le sang lui coiulla abondamment de la bouche et 'du niez. On les traita d'une façon bestiale et sans pudeur, décnuvralnlit les parties de leur corps que la pudeur cache, faisant dan® leur férocité tout ce que leur inspirait leur pétulante effronterie.

Les *agnus Dei*, cire bénite pair l'Église, et le® reliques de saints que les pères portaient sur eux, furent considérés par les noirs

## *Les Flamands au Congo et en Angola au XVII<sup>e</sup> siècle 443*

superstitieux comme causes de la stérilité de la terre et ils les jetèrent en l'air et dispensèrent au vent d'une façon impie.

Après avoir «été torturés pendant toute une lieue de Chemin, ils arrivèrent près du canot qui avait été préparé pour la traversée du Zaïre. Les noirs y jetèrent les pères et leur lancèrent en telle abondance de l'eau avec de la boue que la pirogue menaçait de couler. Ils partirent à demi plongés dans l'eau, l'opprobre au visage, vomissant honteusement.

Ainsi les hérésies affligent les ministres de la Foi, elles prouvent l'inflexible obstination de Tetreur et s'efforcent de chasser les bonnes dispositions de la consistance pour faire triompher les rites païens.

Cette nuit-là, les noirs excités ajoutèrent des injures que la plume doit taire.

Au lever du jour, tandis que la pirogue avait dérivé toute la nuit, les pères capucins se virent à moitié morts, dépouillés de tout, sans secours pour leur vie, épuisés par la faim. C'est ainsi qu'ils arrivèrent à la rive païenne, où ils rencontrèrent une fidélité plus grande qu'au Sohio. Attirés par l'espoir d'une récompense, des païens les conduisirent à Molemba où, épuisés, ils devaient refaire leur forces et soigner leurs blessures.

Le soir de l'expulsion, le prince Pedro envoya son 'économiste au préfet [Corneille Wouters]; il lui donnait ordre, les capucins étant chassés, de prendre en change la mission. S'il pensait, disait l'économiste, que les facultés nécessaires pour faire la mission lui manquaient, il devait y suppléer par l'autorité suprême dont jouissait le prince. Comme s'il était cet insensé pontife de Sohio, il décrétait tout avec une fastueuse arrogance. Le préfet lui répondit à la mesure de sa bêtise: il était inécessaire, dit-il, d'atteindre pendant quelques jours les autorisations et bientôt, les ayant obtenues, il accomplirait tout ce qui était prescrit par ses fonctions de missionnaire\*

Idom Pedro envoya ensuite un secrétaire au P. Wouters pour qu'il célèbre la messe dans son palais. Mais le père refusa cette présomptueuse invitation, prétextant la maladie, refusant surtout par haine des crimes impies et violences du prince. Celui-ci invita alors le prêtre noir [Francisco Fernandez] à lui rendre le même service, mais il essuya le même refus: ce prêtre lui dit qu'il était tombé sous une excommunication majeure et ne pouvait par conséquent assister à aucune cérémonie ecclésiastique sinon après avoir expié.

Et le père Francisco Fernandez jalla ensuite célébrer la messe à l'église des capucins. Au début de la messe, il remarqua parmi les fidèles quelques complices du crime (commis contre les capucins). Il leur interdit d'entrer dans l'église et d'assister à la messe. Ceux-ci refusant obstinément d'obéir, le P. Fernandez enleva son ornement et se retira de l'autel. Les coupables devenus comme fous furieux sortirent de l'église, menaçant les autres de mort. Entre-temps, le prêtre noir ayant commencé la messe, la poursuivit jusqu'au bout. A la fin, les opposants rentrèrent dans l'église pleins de rage et en armes; finalement, de plus en plus furieux, ils emplirent l'église de leurs cris et de leurs menaces et, excités par l'attaque, ils arrachèrent la pauvre chasuble des capucins, enlevèrent les vases et ornements sacrés et discutèrent fanatiquement.

Étant exposé aux mêmes violences, le préfet Wouters ne resta pas davantage à Sohio. Il alla voir le prince et celui-ci feignit d'ignorer ce qui s'était passé. Il rejeta tout le fait de la violence sur le manque d'eau et sur la faim<sup>1</sup>. *Le* peuple, disait-il, avait agi selon son conseil; il se prétendait le plus innocent de tous et cependant feignait, pour la forme, des regrets<sup>®</sup>. Il chargea même quatre de ses serviteurs de rechercher les pères chassés ou plutôt assassinés.

Le P. Wouters saisit l'occasion pour se joindre aux quatre chercheurs. Il arrachait par là officiellement au prince l'autorisation de donner aux capucins une sépulture chrétienne s'ils étaient morts, ou de leur administrer les derniers sacrements s'ils étaient encore en vie. C'est ainsi que le P. Wouters gagna Molemba et y retrouva les pères expulsés. Aucun argument ne parvint à fléchir les capucins; on ne réussit pas à les persuader de se confier de nouveau à l'ingrate perfidie du prince de Sohio.

Le P. Corneille Wouters revit à Molemba, content de son voyage, le P. Gérard Corluy, qui n'était pas encore parti pour Loanda, l'occasion de s'embarquer faisant défaut. Il aurait dû porter les secondes lettres écrites par le P. Wouters au préfet de Loanda. Cependant le préfet récollet croyait qu'une démarche personnelle et de vive voix ferait plus auprès du préfet capucin qu'une simple lettre.

D'autre part fêta de santé du P. Corluy le pressait dans le même sens: le P. Corluy était tombé gravement malade et il n'osa pas davantage entreprendre le ministère parmi les païens du Loango;

finalement le préfet partit pour Loanda avec son compagnon sur un navire portugais. Il y fut bien reçu au couvent des capucins et remit alors au préfet des missions de Loanda les lettres d'obédience de ses supérieurs et les lettres patentes le Finterwotnoe AiirolcLi: il essuya un double refus tant du préfet que du gouverneur général d'Angola.

Le gouverneur rejeta les deux lettres: pour lui, la principauté de Soihio est toujours dépendante du royaume du Congo et tributaire du Portugal. Sans doute, le pays était en révolte, mais il devait être soumis par les armes portugaises. De cette façon, il ne pouvait d'aucune manière être permis aux pères<sup>1</sup> récollets\* d'y rentrer: un décret du roi de Portugal qu'il montra au P. Wouters et dont il lui communiqua la copie, l'interdisait formellement. Même les missionnaires envoyés par le pape et les cardinaux de la Propagande devaient soumettre leurs lettres à l'examen du 'Comisè! suprême de Lisbonne. A leur défaut, le gouverneur leur conseillait amicalement et ordonnait aussi avec son autorité de quitter les Indes occidentales et d'aller au Portugal avec la flotte portugaise.

Le préfet des capucins pressait dans le même sens, ajoutant que la Propagande avait réservé toute la mission de Soihio aux capucins; elle payait les dépenses du voyage des missionnaires. Il ne pouvait transmettre à personne les propres charges de la mission, à moins que cette personne ne soit munie de lettres de la Propagande: cela excédait absolument son pouvoir. Les lettres de Fintemonce de Bruxelles 'étaient insuffisantes; il les considérait même comme subreptives, n'étant même pas munies d'un sceau.

Voici le texte du décret du roi du Portugal interdisant la mission:

«(Moi le Roi, je fais connaître ce décret. Bien informé des fruits remportés par les capucins d'Italie au royaume du Congo, je sais qu'ils résident depuis déjà quelques années dans ce royaume et ont rendu des services à Dieu et à moi-même. Ils ont demandé de pouvoir continuer les missions; aussi, désirant satisfaire à la demande du roi Dom Garcia, mon frère dans la milice, qui m'en a fait vive imposition, j'y satisfais. J'accorde gracieusement à ces religieux capucins l'autorisation d'être admis à résider dans toutes les parties du Congo, sans aucun empêchement, pour pouvoir poursuivre leurs missions.

Bien qu'il fût auparavant interdit par les lois à tous les religieux étrangers de se rendre dans mes domaines et endroits agrégés où ils ne peuvent se rendre, il nous a cependant paru bon que, pour cette

fois, on dispense de cette condition. Toutefois je déclare que tous ceux qui se rendront à ces missions seront obligés de passer par Lisbonne, de comparaître à la cour et de ne partir par aucun autre port pour l'Angola. Ils devront communiquer ce règlement à leur supérieur à Rome, avec cette loi également qu'aucun d'eux ne sera espagnol ou originaire des royaumes, provinces ou États soumis à l'Espagne. A ces conditions, j'accorde cette autorisation. 'C'est pourquoi j'ai chargé mes gouverneurs et tous mes sujets préposés à la justice et ministres de la milice qui y résident, d'observer exactement ce règlement et d'accorder aux missionnaires susdits les secours et faveurs nécessaires, quels que soient les règlements antérieurs qui l'interdisent, et de suivre le droit nouveau».

Entre-temps le P. Gérard Corluy était devenu plus gravement malade. Toujours plus mal, sans force malgré tous les soins, il fut muni des sacrements de l'Église et du viatique par le préfet Wouters et il mourut le vendredi saint à l'heure de la mort du Christ. Il fut inhumé dans l'église des capucins, au milieu d'un grand concours de noirs, après qu'on eut célébré une messe solennelle.

Deux mois avant sa mort, il avait fait par écrit au provincial le voeu de mourir martyr. Il avait exposé (en même temps) les événements de la mission des capucins de Sbhio chassés par les barbares, sans avoir été présent ou témoin oculaire de leurs souffrances pour le Christ. Son voeu de mourir *pour* les pauvres noirs fut exaucé.

Laissé seul par la mort cruelle mais paisible de son vicaire, le préfet Wouters rappela l'unique compagnon de son voyage qui était resté à ISohio [le frère Lambrechts], qui ne jouissait pas d'une bonne santé. Le frère reçut difficilement de la part du prince, qui attendait toujours le retour du P. préfet, l'autorisation de partir. Dotm Pedro exposa cependant par des lettres sa tristesse et ses intentions:

«J'ai reçu avec beaucoup d'affliction, écrivait le prince, les lettres par lesquelles Votre (Paternité) me demande de lui renvoyer son compagnon. Pour ce qui me concerne, je ne consens en aucune façon que vous retourniez dans votre pays, alors que vous êtes venu au Sohio poussé par une grande charité.

Cependant, si vous voulez absolument retourner, ce n'est pas sur mon ordre qu'il est arrivé une information aux capucins ou que le P. préfet de Loanda refuse la faculté de baptiser, de confesser

et de prêcher, comme il en a été question dans la lettre qu'il m'a envoyée. Il «était mécontent de ce que j'ai fait venir à Sohio des pères de votre ordre. Quant à l'injure que mon serviteur a faite aux pères capucins, je veux que Votre Paternité sache que devant l'église et en présence des PP. Francaisco, Leouatrd da Niairdo et Ckálliaumie (LamlbreidhJbs), il a été reconnu publiquement. Il a «été (trouvé coupable par mon conseil privé et a répondu de son délit.

•Cependant, comme tous les indices d'innocence que j'ai montrés aux pères ne sont pas admis et que le peuple réclame contre moi, je ne trouve pas d'oreilles favorables pour m'écouter; que Dieu soit toutefois béni !

Si Votre Paternité désire abandonner cette population chrétienne, qu'elle parte en paix; si Votre Paternité désire rentrer dans son pays comme elle me l'écrit, qu'elle y rentre avec la paix de Dieu\* Je me recommande à vos prières, ce que je fais de mon côté.

Je voudrais en outre recommander à V. P. de dire aux marchands de taon' pays de Venir directement faire du commerce au Sohio. En effet, il y a ici des esclaves à vendre et de l'ivoire. Que Dieu garde V. P.»

(Le P. Woulteins notait pais à la fête lorsqu'il se trouva à «bord du navire pour l'Amérique. Il désirait faire son travail de missionnaire, avec l'autorisation du préfet des capucins. Cependant, pendant le carême, il prêcha à Loanda en espagnol. (Le jour de Pâques, il célébra la messe dans l'île voisine de Loanda, avec l'autorisation du préfet. Les noirs y venaient de partout. C'est là que, pendant un trimestre et demi, le P. Wouters continua son ministère, semant les racines de la foi, catéchant les enfants et les instruisant les jours fériés, leur apprenant à lire, le tout sains répit.

Tous étaient tristes de le voir partir.

Le P. Wouters fit encore tous ses efforts pour se rendre au Loango, mais le frère Lambrechts, son compagnon, souffrait d'hydropisie et de fièvres continues et le médecin déconseilla le climat de Loango.

Finialemicint, le 7 juillet, le P. Wouters s'embarqua pour le Brésil sur un navire portugais long de 68 pieds et large de 18. (Il y avait à bord 470 esclaves noirs immobilisés et enchaînés. Le navire était à peine capable de transporter une telle multitude en plus de son équipage de marins.

Une dysenterie avec hémorragie les attaqua tous et menaçait

de faire de la mer leur sépulture à tous. Les franciscains se trouvaient à la poupe avec le capitaine dans un endroit si 'étroit qu'ils ne pouvaient jamais se tenir debout; ils étaient assis tout recourbés sur un lit de bois et encore ne pouvaient-ils le faire qu'en forçant.

Les excréments infects de tous ces gens rendaient l'air toxique et irrespirable, inspirant à tous l'image de la mort. Le P. Wouters prit à peine un peu de nourriture et de boisson, de peur de s'asseoir pour devoir 'évacuer et d'être ainsi obligé de s'exposer à l'air infecté. Plus de 150 personnes furent emportées par la maladie et jetées à la mer. Après un voyage de 36 jours, ils arrivèrent à Babia. Ils séjournèrent pendant un mois dans cette ville du Brésil. Enfin, après avoir supporté difficilement les rigueurs de l'océan, ils arrivèrent à Lisbonne le 14 novembre 1674. Ils finirent par se tirer des difficultés «suscitées par les Portugais, car les missionnaires étaient sujets du roi d'Espagne et on leur reprochait d'avoir pénétré au Soho sans l'autorisation de Lisbonne, crime capital, déclarait-on.

Le P. Wouters avait agi dans la plus entière bonne foi et seul le zèle et la soif des âmes Savaient conduit et cela excusa l'offense faite aux Portugais. Enfin, le 18 mai 1675, ils arrivèrent à Bilbao.

Ce fut encore grâce à la brume et à la brise qu'ils échappèrent aux embûches des Français, lorsque leur navire se trouva face à face avec quatre vaisseaux de guerre dans la (Manche). Et le 7 avril, c'est dans la plus grande joie qu'ils arrivèrent à Tex-el et, le jour suivant, revirent Amsterdam.

Ainsi se terminait l'aventureux voyage missionnaire au 'Sohio du P. Corneille Wouters.

Lors du chapitre provincial des récollets du 8 septembre 1675, il fut nommé gardien du couvent de Bruxelles, un des plus importants du pays. (Il fut réélu le 21 avril 1677. Quelques mois plus tard, il fut envoyé à Bréda comme supérieur de la mission, chargé de remplacer le P. Louis de Fraye de Bruxelles -expulsé par les États-Généraux. «C'est à (Bréda que l'ancien préfet du Soho mourut le 17 décembre 1677<sup>(81)</sup>).

Le bon frère Guillaume ou Willem Lambrechts, compagnon de voyage du préfet Wouters, rentra au couvent d'Anvers, où il décéda plein de vertus le 26 mai 1679.

III serait -utile de confronter avec les relations des capucins le récit

<sup>(81)</sup> *Galerie missionnaire franciscaine belge*, Malin/es, 1926, pp. 100-110.

dos récoltés, compilation faite vers 1685 à partir de documents laissés par le P. Wouters. Nous possédons les relations des PP. Giuseppe-Maria da Busseto écrites de Soho le 18 «avril 1674<sup>(82)</sup> et son rapport d'ensemble sur la mission du Soho lors de son retour à Rome en 1677<sup>(23)</sup>. Son récit et les rapports des deux missionnaires du Soho Andrea da Buti<sup>(24)</sup> et Tommaso da Sestola, ainsi que les relations de deux préfets sur les mêmes événements, Cristofano da Genova<sup>(85)</sup> et Gio-Antonio da Montecucolo<sup>(86)</sup> confirment les informations des franciscains belges du Soho. (Il serait trop long de les publier ici.

Il n'est pas sans intérêt cependant de rappeler qu'à la demande expresse du comte Pedro, le nouveau préfet renvoya au Soho le P. Giuseppe-Maria da Busseto, l'actif missionnaire capucin qui avait déjà résidé 16 mois dans ce pays d'avril 1672 à août 1673. Le P. Giuseppe-Maria da Busseto fait l'éloge de sa chère chrétienté du Soho, dont la paix avait été menacée par le despotisme du prince Pedro da Si'va, surtout par haine des Portugais après la guerre de 1670. Le P. G. da Busseto y avait déjà fait, malgré ce trouble, pendant les 16 mois de son premier séjour, entre 15000 et 16000 baptêmes et 300 mariages.

Malgré les horribles traitements infligés aux PP. Andrea da Buti et Tommaso da Sestola, le P. Giuseppe-Maria da Busseto n'hésita pas à retourner au Soho en mars 1674. Le comte, sous la pression des nobles du Soho avait fait de pressantes demandes près du préfet pour le retour des capucins.

Avant de rétablir la mission, le P. Giuseppe-Maria fit signer le 20 mars 1674 par le comte, la noblesse et les représentants du peuple des capitulations. Tous prêtèrent serment en présence du

<sup>(82)</sup> *Arch. Prop. S. R. C. G.*, t. 461, fol. 379-380. Giuseppe-Maria da Busseto au «procureur général des capucins, Soho, le 18 avril 1674.

<sup>(23)</sup> *Arch. Prop. S. R. C.*, 'Africa, Congo, t. II, fol. 8-15. Rapport du P. Giuseppe-Maria da Busseto sur le Soho et la mission du Congo. Rome, 1677.

<sup>(84)</sup> *Arch. Prop.*, S. R. C. G., t. 457, fol. 370-371. Andrea da Buti à la Propagande. Massangano, le 1<sup>er</sup> juillet 1674.

<sup>(85)</sup> *Arch. Prop.*, S. R. C., Africa, Qomgo, t. I, fol. 294-296. Réflexion des événements de Soho par le P. Cristofano da Genova. Duanda, le 2 juin 1674.

<sup>(86)</sup> *Arch. Prop.*, S. R. C. G., t. 457, fol. 365 et 374. Gio-Antonio da Montecucolo à la Propagande. Loanda, 1<sup>er</sup>; 25 juin 1674.

P. Francisco Femajndez et du frère Leonardo da Nardo de respecter les cinq pointis 'garaintissiaint à l'avenir lies imisisicinnaiireis conltre itouite violence. On leur permettait l'entière liberté d'aller et venir et de correspondre avec le préfet de Loanda, même pendant l'état de guerre existant entre le Sohio et les Portugais. Les cia'puçùins s'engageaient à montrer au prince toutes les lettres envoyées ou reçues<sup>(87)</sup>.

C'est au «milieu des miainifesaltions de joie «unanime que le P. Giuseppe-Maria da Busseto rentra à la mission de Sohio le 19 mars 1674, accordant le pardon aux émeutiers.

Le frère aîné du prince Pedro était gouverneur de Chiova; il aurait voulu s'emparer du pouvoir, mais il fut empêché par sa mère de tuer son frère Pedro. Le 17 mai 1674, il menaça avec une armée les nobles de Sohio, voulant les décapiter tous. Les nobles avec le peuple s'opposèrent à l'armée du chef de Chiova et réussirent à lui enlever la vie. Effrayé par les conséquences de la mort de son frère, le prince Pedro s'enfuit immédiatement vers le Zaïre, refusant de rentrer à Sohio malgré les ambassades envoyées par les nobles. Ne pouvant le ramener à la raison et persuadés qu'il voulait leur faire la guerre, les nobles le déclarèrent déchu et élirent comme prince un nouveau comte, Dom Paulo III da Silva. Huit jours après son élection, Dom Paulo se mit à la poursuite de Dom Pedro qui fut fait prisonnier et mourut noyé dans le Zaïre à l'endroit même où les deux capucins avaient été chassés le 25 décembre 1673 (\*\*).

Le 7 mars 1674, le gouverneur général d'Amgolla, Francisco de Tavora «avait écrit au prince régent du Portugal Dom Pedro, l'informant de l'arrivée illégale des missionnaires de la province de BraibairIt envoyés au Sohio par l'intemoince de Bruxelles, Carlo-Fraimoesoo Aiiiroidi. Il y faisait le récit des événements «du S-ohio de décembre 1673, recommandant au prince l'urgence de l'envoi de troupes pour châtier le prince Pedro de son insolence. Le Conseil d'outre-mer de Lisbonne examina le dossier le 31 juillet 1674 et jugea indispensable de protester énergiquement à Rome contre l'envoi

i<sup>(87)</sup> *Arch. Prop.*, »S. R. C., Aifirioa, «Congo, t. I, fol. 299\*300. Capitulations du Sohio. LÆ 20 mars 1674 (portugais).

'<sup>(88)</sup> *Arch. Prop.*, lAifrica, Gongo, t. I, fol. 13-14, op. cit., Rapport die Giuseppe-Maria da Busseto de 1677. — *Arch. Prop.*, S. R. C. G., t. 457, fol. 347, >Pau(1 «Ml da Silva au préfet des capucins. Sohio, le 29 miad 1674.

de missionnaires étrangers sans l'autorisation du Portugal »<sup>(89)</sup>. Le gouverneur recommandait cependant à l'indulgence du prince du Portugal le P. Wouters, qui avait été trompé par l'ambassadeur du Soho Lourenço Luis de Capella. Il était convaincu que le Père n'avait agi que par zèle des âmes et que sa bonne foi était parfaite.

La *Compendiosa descriptio* du P. Charles Van Coudenhove constitue un apport précieux à l'histoire politique et religieuse du Soho au XVII<sup>ème</sup> siècle. Les dossiers romains des capucins et la documentation portugaise confirment le récit de la malheureuse aventure missionnaire des récollets brabançons et l'impossibilité pratique d'organiser l'apostolat en Afrique sans respecter les clauses limitatives du célèbre *padroado*, tant de fois reconnu et souvent contesté par la Propagande. Il eût été imprudent de compromettre les activités des missionnaires capucins italiens par l'organisation de nouveaux foyers missionnaires étrangers. Malgré leur dévouement et leur enthousiasme, les efforts des récollets flamands étaient voués à l'échec.

LOUIS JABIN

<sup>(89)</sup> *Arquivo Histórico Ultramarino*, cod. 534, Conselho d'Ulitramar, fol. 3-4. Consulte du 31 juillet 1674, édité par Paiva Manso, *Historia do Conço*, Li'stoonne, 1877, pp. 256-257.